

Arnold Van Gennep

Docteur ès lettres
Lauréat de l'Institut

(1924)

Le Folklore

Croyances et coutumes populaires françaises

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : mabergeron@videotron.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.

courriel: marcelle_bergeron@uqac.ca

ARNOLD VAN GENNEP

Le folklore. Croyances et coutumes populaires françaises. Paris : Librairie Stock, 1924, 125 pp. Collection : La culture moderne.

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2007 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 3 août, 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Arnold Van Gennep
(1924)

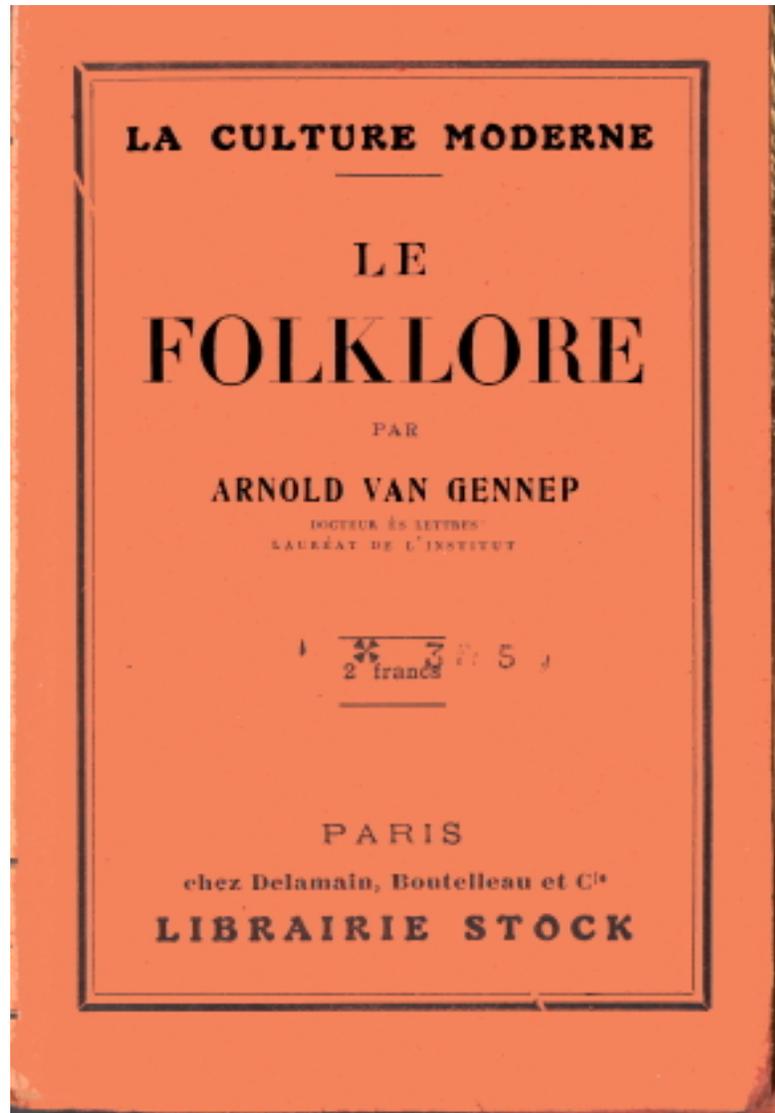


Table des matières

Préface

[Explication des Figures](#)

[Chapitre I.](#) – Historique

[Chapitre II.](#) – Domaine

[Chapitre III.](#) – Méthodes

[Chapitre IV.](#) – Les Cadres

[Chapitre V.](#) – Les Contes et Légendes

[Chapitre VI.](#) – Les chansons et les Danses

[Chapitre VII.](#) – Les Jeux et les jouets

[Chapitre VIII.](#) – Les Cérémonies et les Croyances

[Chapitre IX.](#) – Les Maisons, les Ustensiles et les Costumes

[Chapitre X.](#) – Les Arts populaires

EXPLICATION DES FIGURES

[Retour à la table des matières](#)

1. – Barres de tonneau, en forme de dauphins, de poissons ou de sirènes, employées dans les régions viticoles de l'Alsace ; dégorgeoirs de moulin et) usage dans la région basse de l'Alsace. Photographie du Musée Alsacien de Strasbourg. Voir Adolphe, Riff, *L'Art populaire en Alsace*, Strasbourg, 1921, p. 8.

2. – Marthe et Marie, en costumes de Mâconnaises, sortant Lazare du tombeau ; église d'Arbigny Cliché, communiquée par l'Académie de Mâcon. Sur saint Lazare, guérisseur de maladies d'enfants, voir G. Jeanton, *Le Mâconnais traditionneliste et populaire*, fasc. 2, Mâcon, Protat, 1921, p. 26.

3. – Saint Isidore est le protecteur des laboureurs et des moissonneurs ; d'où sa bêche et sa faucille. Statue de l'église de Locmarienan, environs de Concarneau. Remarquer son costume. Photographie E. Hamonic.

4. – Saint Pontivy, patron de la ville du même nom, n'existe pas dans le catalogue hagiographique ; les habitants lui ont donné une femme. Statues en bois, du XV^e siècle, représentant les costumes locaux de l'époque. Photographie Tricon.

5. – Tailleur-brodeur breton des environs de Quimper ; meubles anciens. Photographie de M. A. Villard, Quimper.

6. – Diable de Bessans, en Haute-Maurienne. Le prototype semble provenir des fresques de la chapelle de Saint-Sébastien, à Bessans, du XIV^e siècle. Ces diables, ainsi que des laitières, des poupées informes, des oiseaux, etc., étaient sculptés par un vieillard de Bessans nommé Clapier, mort il y a quelques années. Sur ces fresques, voir L. Bégude, *Les peintures murales de Lanslevillard et de Bessans*, Lyon, A. Rey, 1918. Collection A. van Gennep.

7. – Santons ou figurines en bois, en plâtre, etc., peints pour crèches de Noël, qui se faisaient à Marseille, Aix, Aubagne, etc. Il existe sur les santons provençaux toute une littérature, indiquée et résumée par J. Bourrilly, *La Vie populaire dans les Bouches-du-Rhône*, Marseille, Barlatier, 1921. Collection F. Fels.

8. – Tableau de Henri Rousseau ; comparer la raideur du Touareg et celle de la Mauriennaise emportée par le Diable. Coll. Simon.

9. – Carreaux polychromes émaillés de la Vallée d'Auge, et épi de faîtage ou *gaudion*, en terre de Nehou, de la Normandie septentrionale, Voir Stephen

Chauvet, *La Normandie ancestrale*, Paris, Boivin, 1922, p. 96. Cliché communiqué par le D^r Stephen Chauvet.

[10.](#) – Poteries populaires polychromes, à fond jaune ou noir, des ateliers de Bonneville, Sciez, etc., en Haute-Savoie. Collection A. Van Gennep.

[11.](#) – Pour d'autres dossiers de chaise alsaciens, voir Riff, *ouvrage cité*, planche VII Le thème décoratif du dossier en haut à gauche est une géométrisation des thèmes plus naturalistes des deux dossiers adjacents. Photographie communiquée par le Musée Alsacien.

PRÉFACE

Ceci est un petit livre de propagande en faveur d'une science dans laquelle beaucoup de savants français ont acquis naguère une renommée internationale ; qui cependant n'a jamais été accueillie dans notre enseignement officiel ; et que par suite de la Guerre on tend à délaïsser.

Le folklore fait en ce moment des progrès rapides aux États-Unis, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Hollande et dans tous les pays dit Nord au point que c'est en Finlande que se trouve l'organisme folklorique centralisateur, dit F.F.C. Il importe donc de ressusciter chez nous l'intérêt public pour nos mœurs, coutumes, croyances, récits, chansons et arts populaires.

La vie rurale de nos provinces est loin d'être connue à fond et scientifiquement. Il reste à découvrir et à décrire des milliers de faits. Voilà plus de vingt-cinq ans que j'explore la Savoie, et chaque année m'apporte de nouvelles surprises. Il en serait de même en d'autres provinces si des savants s'occupaient sérieusement de leur propre pays. Mais trop souvent, les chercheurs locaux manquent de connaissances générales et de méthode. Ils trouveront ici des indications suffisantes pour entreprendre des enquêtes et interpréter les faits observés. Au surplus, le folklore est une science active et agréable, en ce qu'il exige des explorations directes et touche à l'étude de l'art et à celle de la littérature.

CHAPITRE PREMIER.

HISTORIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Le mot *folklore* a été emprunté à l'anglais : *folk*, peuple et *lore*, connaissance, étude. C'est donc la science qui a pour objet d'étudier le peuple, W.-J. Thoms fabriqua ce mot de toutes pièces en 1846 pour remplacer une autre expression, trop incommode, celle de *Popular antiquities*, *Antiquités populaires*, titre d'un livre célèbre de Brandi où étaient décrites les croyances et les coutumes des populations rurales anglaises. On ne pouvait avec cette expression malencontreuse ni délimiter le domaine même de la science qu'elle désignait, ni former un adjectif commode. Au lieu que *folklore* donne normalement *folkloriques*, *folkloriste*, tout comme son équivalent allemand *Volkskunde* donne l'adjectif *volkskundlich* et se rapporte à une recherche qui n'est pas seulement historique, mais aussi directe.

Le mot à été adopté rapidement par les savants scandinaves, puis par les savants finlandais, russes, etc. : il l'a été aussi, mais moins vite, par les savants de langue latine pour cette même raison de commodité grammaticale. En Espagne et au Portugal, où l'étude scientifique des mœurs populaires n'a été entreprise que tard, aucun terme préalable ne s'était encore imposé et l'adoption du mot anglais n'y a pas souffert de difficultés, d'autant moins que les relations scientifiques entre Portugais ou Espagnols et Anglais ont été toujours étroites et suivies, plus même qu'entre eux et nous. Quant aux Français et aux Italiens, émules tant par l'ancienneté de leurs recherches en ce domaine que par le nombre et l'importance de leurs savants et de leurs publications, ils ont d'abord employé l'expression tradition populaire.

Ce terme a servi de titre non seulement à la Revue fondée et dirigée par Sébillot, puis à celle de Pitré en Italie (*Archivio delle tradizioni popolari*), et de Hoffmann-Krayer en Suisse (*Archives suisses des traditions populaires*), mais aussi aux collections des éditeurs Maisonneuve et Leroux qui constituent un ensemble unique au monde d'excellentes monographies. Deux autres folkloristes, Carnov et de Beaurepaire-Froment, essayèrent bien de donner à notre terme

compliqué une allure plus vive et un usage plus commode, en forgeant celui de *traditionnisme*, qui a donné l'adjectif *traditionniste*. Il y eut même jadis des discussions assez vives à ce sujet. On tenta pendant longtemps de « boycotter » (autre mot anglais lui aussi introduit dans notre langue !) *folklore* et ses dérivés ; mais *tradition*, *traditionnisme* et *traditionniste* pouvaient prendre parfois un sens politique ; ils pouvaient signifier aussi, non pas seulement l'étude des mœurs et coutumes traditionnelles, mais une attitude mentale et politique par laquelle on opposait la tradition, ou telle tradition particulière, à ce qu'on regardait comme son contraire, les innovations. Et comme la tradition augmente sans cesse, puisque les années coulent, alors que les innovations s'opposent toujours à elle du fait même qu'elles sont du nouveau, non encore classé dans des cadres établis, ce risque d'une confusion était fort désagréable à ceux qui désiraient étudier les faits populaires en dehors de tout système politique. On peut voir un phénomène du même genre à propos du régionalisme, lequel touche au folklore par maints côtés, mais comprend aussi l'étude d'autres éléments de la vie populaire, comme les éléments économique, démographique, urbaniste, etc.

Il faut donc considérer le mot *folklore* de la même manière utilitaire que nous considérons maints termes scientifiques tirés du grec ou du latin, comme psychologie, astronomie, etc., qui ont l'avantage d'être internationaux. En fait, *folklore*, *folkloriste*, *folklorique* ont été adoptés maintenant partout, sauf en Allemagne et en Autriche, où on continue à préférer *Volkskunde*, avec son dérivé *volkskundlich* ; mais pour désigner celui qui s'en occupe, il n'existe pas de terme indigène ; on dit *Folklorist* ou *Volklorist*.

De même en Italie feu Pitré avait tenté de former *tradizionista* ; vers la fin de sa vie, il l'a remplacé par *démopsychologué* ; mais ses élèves et ses continuateurs ont trouvé ce mot vraiment barbare et tous actuellement emploient *folklore*, etc., comme nous. La consécration du terme chez nous et chez nos voisins s'est marquée par la publication de deux ouvrages de Paul Sébillot, *Le Folklore de France* (Guilmoto) et *Le Folklore* (Doin), et par celle, récente, d'un petit traité de Baffaele Corso, *Folklore* (Rome, éditions Leonardo da Vinci).

De ce que le terme est relativement récent, il ne faudrait pas conclure que la science qu'il désigne l'est aussi. Laissant de côté certains auteurs qui se sont intéressés aux manières de penser, de raisonner, de sentir, d'agir populaires comme Montaigne, on peut faire remonter la constitution systématique de notre science en Angleterre à Thomas Brown, *Enquiries into vulgar and common errors*, 1646, et en France à Jean-Baptiste Thiers, *Traité des superstitions*, 1667. Ces deux ouvrages ont été chacun dans leur pays la base sur laquelle ont ensuite construit les chercheurs et les théoriciens ultérieurs, chez nous Dulaure, et chez nos voisins Brandt. Il a fallu environ un siècle et demi pour que « l'étude du peuple » acquît son autonomie grâce au zèle d'innombrables savants et de quelques artistes, comme Olivier Perrin, dont le *Breiz-Igel ou Vie des Bretons dans l'Armorique* date de 1838.

Si nous considérons une section spéciale du folklore, à savoir la récolte et l'étude des contes populaires, la France aussi apparaît en belle place avec le célèbre recueil de Perrault, *Histoires ou Contes du temps passé*, Paris, Barbin, 1697. Il ne fut cependant pas d'abord le point de départ de recherches directes parmi les populations des campagnes, mais seulement d'une école littéraire qui fut ensuite renforcée et rajeunie par la traduction des *Mille et Une Nuits*. Une publication en plus de trente volumes, le *Cabinet des Fées*, qui jouit chez nous d'un grand succès au XVIII^e siècle, ne contient que des contes de fées fabriqués de toutes pièces ; c'est tout juste si parmi les récits de M^{me} d'Aulnoy et dans le *Magasin des enfants*, de M^{me} Leprince de Beaumont, on rencontre quelques contes vraiment populaires, obtenus sans doute par ces dames de la bouche de leur nourrice ou de quelqu'une de leurs servantes. Encore ne se sont-elles pas vantées d'avoir fait appel à de si vulgaires collaboratrices ; d'autant que Perrault lui-même n'avait pas osé donner ses contes de nourrice au public sous son nom, mais les avait fait imprimer au nom de son fils, P. Darmancour, lequel s'excuse d'avoir dédié son recueil à la Grande Mademoiselle : « On ne trouvera pas étrange, dit-il dans sa Lettre, qu'un enfant ait pris plaisir à composer les contes de ce Recueil » ; et il se hâte d'ajouter que s'il l'a osé, c'est qu'ils « renferment tous une morale très-sensée ». Ainsi cette pierre angulaire de toute une science a dû être revêtue, tout comme les fables de La Fontaine, d'un voile moral pour pouvoir être acceptée comme une œuvre littéraire par les beaux esprits du XVII^e siècle.

Ceux qui ont affranchi l'étude des contes populaires de toute tendance mondaine ou moralisatrice, ce sont les frères Grimm, qui se reconnaissent comme les continuateurs de Perrault et qui, du même coup, ont fondé, la dialectologie germanique : loin de littériser les textes recueillis, ils les ont publiés avec toutes leurs particularités phonétiques et grammaticales ; quand on leur a récité des contes en patois, ils ont écrit ce patois exactement tel qu'ils l'entendaient. La première édition des Contes de Grimm était mince ; peu à peu leur recueil a grandi, comme l'a bien montré Tonnelat, alors que, malheureusement pour nous, Perrault n'eut pas l'idée, en voyant le succès du sien, de tenter d'y ajouter encore.

En Angleterre aussi les contes de Perrault eurent une action considérable, notamment sur Walter Scott, qui cependant combina à leur récolte celle des légendes locales et des mœurs proprement dites. Comme de juste, ce qui a d'abord frappé le plus dans les mœurs populaires les hommes instruits, quelle que fût leur spécialité scientifique, ou leur profession, c'est ce qu'on a longtemps appelé les « superstitions ». J'ai déjà signalé le *Traité* de Thiers ; mais ce traité se rattache, quant à son contenu sinon quant à sa méthode, à toute une littérature, vraiment énorme, celle traitant des sorciers, des démons, des hérésies, etc., ensemble de recherches englobé sous le nom de *démonologie*. Cette littérature remonte jusqu'au haut moyen âge, et prend en quelque sorte son point de départ à la fois chez les Pères de l'Église (et par eux dans la littérature grecque) et dans les Actes des Conciles, par où elle tient à la littérature théologique. Mais les descriptions, d'ailleurs rarement détaillées, qu'on rencontre dans cet amas de textes ne sont pas scientifiques : elles sont utilitaires, en ce sens qu'on parlait de telle ou telle

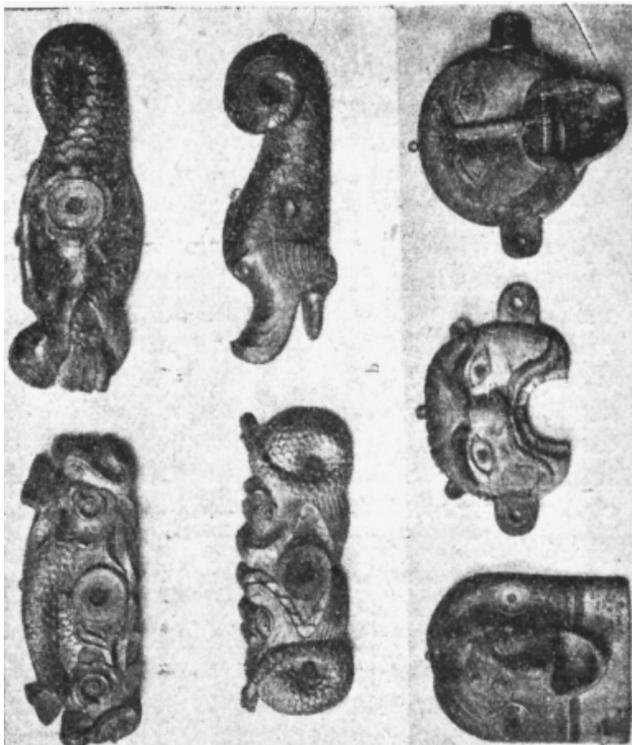
coutume, par exemple de la baguette divinatoire qui fait découvrir les sources, comme d'une coutume contraire aux dogmes de l'Église et qu'il fallait détruire. Il serait donc abusif de regarder ces quelques descriptions (on en trouve aussi souvent dans les *Constitutions synodales* des divers diocèses) comme ayant préparé les voies du folklore, ou leurs auteurs comme des précurseurs. Rien que cette idée qu'on peut étudier les mœurs du peuple sans arrière-pensée théologique leur eût à tous paru un crime d'un nouveau genre.

Un vrai précurseur cependant parut en Grèce ; c'est Pausanias, qui eut la patience de parcourir son pays, de visiter les sanctuaires même peu renommés, et de recueillir tout ce que les gens de la localité lui racontaient, sans trop prendre parti lui-même, et surtout sans se moquer. Ainsi sa *Description de la Grèce* est une véritable enquête de folklore, bien mieux que les descriptions d'Hérodote qui fréquenta surtout les milieux sacerdotaux, c'est-à-dire plus instruits et, si je puis dire, plus « chics », de son temps. Fait curieux, Pausanias n'a pas eu de continuateurs ni d'émules jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Sans doute, bien des voyageurs dès le XV^e nous ont décrit les mœurs populaires des peuples étrangers ; mais décrire celles de son propre pays comme l'a fait Pausanias, voilà qui semblait sinon paradoxal, du moins inutile. Perrault, Dulaure, Walter Scott, Grimm, s'ils ont éprouvé d'abord le même scrupule, l'ont ensuite éliminé ; ou plutôt il faut supposer qu'ils possédaient ce qui est le caractère même du folkloriste par vocation, à savoir : une sympathie directe, immédiate, pour le peuple même auquel, il appartient, pour la vie proprement populaire, sa simplicité, sa naïveté, sa rusticité aussi certes, sa grossièreté même si l'on veut, mais qui est la rançon de sa puissance vitale.

Il faut donc attendre jusque vers le milieu du XIX^e siècle pour constater l'organisation du mouvement qui atteint actuellement toute son ampleur. Pour que ce mouvement fût possible, il fallait un retour aux conceptions démocratiques grecques, c'est-à-dire la suppression des barrières mondaines et sociales qui séparaient nettement encore au XVIII^e siècle les habitants des campagnes de ceux des villes et des cours. Rousseau lui-même, qui pourtant se prétendait « peuple », n'a pas décrit les mœurs et coutumes des Savoyards au milieu desquels il vécut ; il préféra fréquenter la belle société de Chambéry et d'Annecy, pour autant que celle-ci l'accepta dans ses rangs. C'est petit à petit, par l'extension de l'enseignement primaire surtout, que ces vieilles barrières sont tombées ; la politique aussi a agi dans le même sens, puisque par le suffrage universel la fréquentation directe des électeurs, qui en tous nos pays d'Europe sont en majorité agriculteurs, obligea les classes sociales à se mêler, fût-ce pour se mieux combattre. Causer avec des paysans, s'intéresser sympathiquement à leurs besoins, à leurs manières de juger et de sentir a donc cessé d'être une dérogation à celles de la bonne compagnie. Mais l'empreinte déterminée par l'ancienne attitude des nobles et des bourgeois sur l'âme populaire ne s'est pas effacée aussitôt : c'est l'une des difficultés auxquelles se heurte le folkloriste, que cette défiance héréditaire des paysans à l'égard de ceux, plus ou moins bourgeois de profession sinon d'attitude, qui viennent les interroger sur leurs contes, leurs chansons, leurs croyances, leurs observances. Les

folkloristes sont toujours accueillis d'abord avec quelque suspicion, et traités un peu comme l'étaient il y a une centaine d'années les botanistes et les minéralogistes, puis le furent les géologues. Je reviendrai plus loin sur ce point, à propos de nos méthodes d'enquête ; mais d'abord il me faut indiquer quel est le domaine du folklore.

[Explication des figures](#)



**1. – Barres de tonneau
et bouches de moulin alsaciennes**

CHAPITRE II

DOMAINE

[Retour à la table des matières](#)

Au début, ce domaine était assez restreint : on regardait comme folkloriques uniquement les contes de fées et autres récits merveilleux, se passant dans un monde plus ou moins fantaisiste ou purement imaginaire. C'est en étudiant de près le contenu de ces récits qu'on a découvert qu'ils mettaient en œuvre bien plus que des fantaisies, mais conservaient aussi des restes de croyances et de coutumes autrefois organisées en systèmes autonomes. Ainsi les fées sont visiblement des survivances de divinités anciennes, qui étaient l'objet d'un vrai culte que la diffusion du paganisme romain, puis de la religion chrétienne avait fait passer d'abord au rang de superstitions, puis à celui de fantaisies poétiques et de thèmes littéraires.

C'est là, si je puis dire, une extension du folklore en profondeur. Parallèlement s'est faite une extension en largeur : aux contes de fées, il a fallu adjoindre tous les autres récits qui courent dans les campagnes et chercher jusqu'à quel point ils ont, ou non, une origine littéraire. Ainsi les légendes de saints ne viennent pas toutes des recueils manuscrits ou imprimés hagiographiques ; il en est qui sont nées sur place, ou qui sont des adaptations aux saints chrétiens de récits antérieurs, relatifs autrefois à des divinités païennes. De même les chansons recueillies de la bouche des paysans ne proviennent pas toutes de recueils du moyen âge : certains thèmes sont des inventions vraiment rurales, et dans ce domaine spécial, il a fallu se livrer aussi à des recherches comparées et historiques étendues.

L'activité des paysans s'est encore manifestée d'une manière originale et personnelle dans l'arrangement progressif des cérémonies de toute sorte, dans les pèlerinages comme dans les rites du mariage et des funérailles. Indépendante aussi de la production supérieure des villes et des cours est leur production esthétique, dans certaines directions au moins, notamment pour tout ce qui concerne, les objets usuels et leur décoration.

On voit que le domaine du folklore embrasse, de nos jours plusieurs branches qui touchent à l'étude de la littérature et à la linguistique, à l'étude de la musique comme à celle de l'art décoratif. Par suite, les frontières du folklore ne sont pas toujours tracées très exactement. On lui en a fait un reproche. Mais si l'on veut

essayer de tracer les limites exactes de n'importe quelle autre science qui traite des activités humaines, on verra que l'obstacle est partout le même. Où commence et où s'arrête par exemple l'économie politique ; ou bien l'étude de l'art supérieur et l'esthétique ; ou la linguistique, ou la géographie ? La difficulté est souvent si grande que l'on a vu se former depuis une trentaine d'années des disciplines qui sont à cheval sur une ou plusieurs sciences jadis regardées comme indépendantes : on parle de physique-chimie, d'astronomie mathématique, de géographie humaine, etc., alors que le sens étymologique de ces termes semblerait devoir interdire de telles juxtapositions verbales. Si pourtant on en est arrivé là, c'est que dans la nature, et je comprends dans la nature les activités humaines, il n'existe pas de démarcations nettes, mais un flux et reflux continuels, et des transitions insensibles d'un pôle à l'autre. C'est pourquoi la linguistique pure vient déborder, avec sa méthode propre, sur le folklore par la sémantique et par la discipline bâtarde inventée par les Allemands dite des « Mots et Choses ».

En somme, ce qui importe, c'est que notre science s'occupe en premier lieu d'un élément spécial de la vie sociale, dont ne s'occupe en premier lieu aucune autre science. Cet élément spécial est celui que désigne le terme de *populaire*. Ainsi l'histoire de la littérature s'occupe des œuvres dues à des personnages nommés, identifiés, bref à des individus ; par contre, les contes et les légendes populaires n'ont pas un auteur individuel ; ils courent de bouche en bouche, se classent suivant un certain nombre de catégories universelles, et rien dans leur facture littéraire ne permet de leur attribuer un auteur particulier ni de leur assigner une époque originelle, ni de les classer dans d'autres catégories littéraires ; ils en forment une à part.

Cette différence est bien nette aussi dans les fables à personnages animaux ; celles, d'Ésope, de Phèdre, de La Fontaine se présentent sous une forme littéraire particulière, individualisée ; mais ces mêmes fables ont cours encore davantage de nos jours dans un grand nombre de pays sous une forme amorphe, quelconque, non individualisée, autrement dit : populaire. On peut de même distinguer la *Cendrillon* de Perrault, revêtue d'une forme littéraire précise, typique du XVII^e siècle, des contes du même type recueillis dans le peuple et qui sont un récit littérairement quelconque, mal présenté, chaotique.

Il en va de même pour la chanson, pour le meuble, pour la décoration des poteries opposée à celle des faïences ou des porcelaines, bref pour toutes les manifestations de la vie populaire. Ces observations nous permettent de serrer déjà le problème de plus près. Si la littérature, la musique, l'histoire de l'art traitent des productions individuelles, par contre le folklore traite des productions collectives ; de plus, si la production littéraire et artistique supérieure s'adresse à un public restreint, supérieur aussi à la moyenne de la nation en un lieu et en un temps donnés, au contraire la production folklorique est destinée à la masse de cette nation dans le même temps et le même lieu ; c'est, si l'on peut oser cet anachronisme, une production « grand-industrielle ».

Mais ceci suggère aussitôt une remarque : de nos jours, les objets destinés aux masses se font en effet industriellement et en série ; des lanternes d'écurie aux cloches des vaches, du roman-feuilleton aux chansons de café-concert que les soldats répandent dans les campagnes, des statues de saints faites dans le quartier Saint-Sulpice aux suppléments en couleurs des journaux, tout se « tire » et est expédié en grand nombre dans nos campagnes, de sorte que peu à peu s'établit dans plusieurs directions une uniformité qui, jadis nationale, tend même de nos jours à devenir internationale ; par exemple nos scies, nos bûches, nos ustensiles de ménage d'origine plus ou moins américaine donnent de plus en plus à notre vie rurale française une uniformité semblable à celle des autres pays de l'Europe.

Mais il n'en était pas de même autrefois, et ceci dans, une période plus ou moins reculée selon la proximité des grandes villes. Le folklore des environs de Paris a disparu depuis longtemps et celui des environs de Lyon, de Marseille, etc., tend aussi à disparaître, alors qu'à quelques kilomètres de Grenoble ou de Lille, de Nantes ou de Bordeaux, on peut encore entendre des contes ou des chansons populaires, et constater la survivance de très vieilles coutumes. La grande industrie moderne est un facteur de désagrégation, parfois même de destruction, de la vie populaire, et surtout de certaines activités populaires d'ordre à la fois pratique et esthétique. Combien reste-t-il de coins de France où se sculptent encore des moules à beurre et des manches de faux, des plaques de cheminée ou des linteaux de porte d'entrée ? Bien peu, certes ! Voyez encore la disparition des arts locaux dont on connaissait jadis des manifestations admirables, à savoir la sculpture des églises, des cathédrales et de leur mobilier, œuvres anonymes et collectives au même titre que les tableaux et que les meubles ruraux.

Si je dis collectif, je ne veux pas dire par là « fait en commun ». Il faut prendre garde à ne pas confondre ces termes. Les porches sculptés des églises romanes, transposition à la pierre d'éléments décoratifs et figurés empruntés aux miniatures (voir dans cette collection l'excellent petit livre de M^{lle} Jalabert) ne l'ont pas été par toute la population assemblée d'un village, mais par quelques spécialistes qui sans doute couraient le pays. Seulement on ne sait, dans chaque cas particulier, ni leur nombre, ni leur nom, ni d'où ils venaient, ni où ils ont pris leurs documents. Par contre on constate dans leurs motifs décoratifs des éléments qui sont communs et se répètent, surtout dans les costumes et dans l'expression et le type des personnages : ce sont des traits empruntés à la vie ambiante, qui répondent non pas à des conceptions individuelles ou à des sentiments particuliers, mais à des sentiments collectifs et à des croyances communes. Il en va de même en littérature et en musique : le vocabulaire, la forme littéraire, le thème, le rythme, la mélodie populaires sont sans individualité propre, mais courent d'un lieu à un autre, d'un village à l'autre, parce qu'ils sont formés d'éléments constitutifs généraux, communs, collectifs.

Quelquefois d'ailleurs il est possible de retrouver le point de départ ou la source de ce bien collectif. Du moins c'est à retrouver, ce point de départ individuel que tâchent les savants. Car le problème essentiel, dans le folklore comme dans les autres branches de la sociologie, c'est de déterminer, avec le plus d'exactitude

possible, dans chaque cas particulier, le rapport de l'individu et de la masse. On ne peut attribuer à la masse entière le don d'invention, ni même de transformation : chaque fois qu'on a analysé de près les facteurs qui entrent en jeu, on constate que l'invention proprement dite est le fait d'un individu unique, dont la production est modifiée ensuite par d'autres individus entrés en contact avec le premier, ou avec sa production, individus qui forment déjà une petite collectivité, laquelle réagit sur d'autres de plus en plus nombreuses et considérables, jusqu'à constituer ce qu'on nomme « la masse » populaire. Depuis l'invention de l'imprimerie, et surtout depuis l'extension des journaux, ce caractère individuel des découvertes ou des modifications très importantes est devenu visible.

[Explication des figures](#)



2. – Résurrection de Lazare
(Mâconnais)

Mais auparavant, l'inventeur, sauf très rares exceptions, restait inconnu et l'on ignore actuellement qui donc a pu découvrir la fibule (ou broche), et surtout le pas-de-vis, invention merveilleuse, faite probablement en Champagne, au début du deuxième Âge du Fer, et qui, par le boulon et l'écrou, est le pivot essentiel des principales améliorations industrielles modernes. Dans ces conditions, on a le droit de dire que le pas-de-vis est une invention populaire, collective, car l'idée était si

simple une fois trouvée (toute l'antiquité égyptienne, classique, etc., l'a ignorée), et si aisément applicable dans toutes sortes de directions, que le remplacement de la cheville par le pas-de-vis est devenu aussitôt après son invention un bien commun. Ainsi la découverte du pas-de-vis relèverait du folklore, n'était qu'elle est relativement vieille et relève par suite de l'archéologie.

C'est là une limitation du folklore qui est nécessaire, sous peine de pénétrer trop sur le domaine d'autres sciences connexes. Si le folklore s'occupe de faits anciens, historiques ou archéologiques, ce n'est jamais qu'accessoirement, parce que chaque fait actuel a des antécédents, qu'il faut tenter de discerner pour le comprendre. Mais ce qui intéresse le folklore, c'est le fait vivant, direct ; c'est, si l'on veut, de la biologie sociologique, comme fait l'ethnographie. Il est très bien de recueillir dans des Musées les objets en usage dans nos diverses provinces ; mais ceci n'est qu'un accessoire du folklore, sa partie morte. Ce qui nous intéresse, c'est l'emploi de ces objets par des êtres actuellement vivants, les coutumes vraiment exécutées sous nos yeux et la recherche des conditions complexes, surtout psychiques, de ces coutumes. Or, la vie sociale change sans cesse, et par suite les enquêtes folkloriques ne, peuvent cesser.

Si l'on avait mieux compris cet aspect du folklore, nous posséderions maintenant des ouvrages inestimables sur la vie de nos campagnes et sur la psychologie de nos paysans depuis deux siècles, domaine d'étude pour lesquels il faut nous contenter de quelques récits de voyage en France comme ceux de Young ou d'Ardoin-Dumazet, et de descriptions fragmentaires comme celles de George Sand, de Balzac, imités par toute l'école des romanciers régionalistes. Mais le souci littéraire a sans cesse déformé leur recherche scientifique ; et rares sont les romans régionalistes qui décrivent la vraie vie populaire locale, non pas des exceptions comiques ou tragiques.

Ainsi le folklore vient ici se relier à ce qu'on nomme la psychologie collective, laquelle s'exprime dans la vie rurale tout autrement que dans les masses industrielles ou urbaines. Elle s'y exprime en effet par toutes sortes de coutumes, souvent très anciennes, parfois poétiques, parfois grossières, mais qui sont à cause même du nombre de personnes qui les exécutent, les vrais anneaux de cette « chaîne traditionnelle » qui constitue l'élément constant de la vie nationale considérée dans son ensemble.

Que si l'étude approfondie de la vie rurale a été si délaissée, pendant si longtemps, c'est précisément qu'elle n'intéressait pas les milieux dits supérieurs ; que, bien mieux, elle leur était en horreur. Inutile, je crois, de rappeler l'attitude des écrivains du XVII^e siècle à l'égard des paysans ; même au XVIII^e sont rares ceux qui se sont intéressés aux mœurs populaires ; et par suite rares ont été ceux qui ont compris les explosions populaires de la Révolution autres que purement politiques ou économiques. De nos jours, il y a progrès ; mais il reste encore énormément à chercher et à découvrir, autant dans le domaine du folklore que dans celui de la dialectologie, autre victime du même préjugé.

Le folklore n'est donc pas, comme on s'imagine, la simple collection de petits faits disparates et plus ou moins curieux ou amusants : c'est une science synthétique, qui s'occupe spécialement des paysans et de la vie rurale, et de ce qui en subsiste dans les milieux industriels et urbains.

Le folklore touche donc à l'économie politique, à l'histoire des institutions, à celle du droit, de la littérature, et de l'art, à la technologie, etc., sans pourtant se confondre avec ces disciplines, qui étudient davantage les faits en eux-mêmes que dans leur réaction avec les milieux où ils évoluent. En outre ce ne sont pas seulement des restes d'institutions anciennes qu'il étudie, ce qu'on nomme des superstitions ou des survivances, mais aussi des faits actuels, ceux que j'ai proposé d'appeler des « faits naissants ». Par suite, notre science touche également à la psychologie, tant individuelle que collective ; mais elle s'en distingue par la catégorie d'êtres et de faits qui sont son domaine propre. Ainsi les pèlerinages appartiennent au folklore, quoique formant par certains aspects une section spéciale de la psychologie collective, de même que les chansons populaires sont du ressort du folklore bien que formant pour leur texte une section de la littérature et pour leur mélodie une section de la musicologie. Mais le folkloriste en étudie la formation et la diffusion dans un milieu particulier, celui-là même où vinrent puiser des inspirations Chopin, Schumann et d'autres musiciens individuels.

Le domaine que j'assigne ici au folklore est bien plus étendu que celui qu'avaient admis les premiers « traditionnistes », qui ne regardaient comme « transmis par la tradition » que les contes et légendes, les chansons, les croyances et observances, les pratiques de sorcellerie, etc. Le progrès de notre science nous a contraints d'y ajouter l'étude de toutes les cérémonies, des jeux et des danses, du culte populaire des saints, de la maison et du village, des ustensiles de ménage, des outils de toute sorte, des arts mineurs et majeurs, des institutions créées par le peuple ou survivant de périodes anciennes, enfin des manières de sentir et de s'exprimer qui différencient le « populaire » du « supérieur ».

Parallèlement, nos méthodes sont devenues à la fois plus étendues et plus précises.

CHAPITRE III

MÉTHODES

[Retour à la table des matières](#)

Le folklore utilise en premier lieu la *méthode d'observation*, et ceci par définition même, puisque j'ai dit déjà qu'il s'occupe de faits vivants et actuels. En outre, un fait actuel a ses antécédents, qu'on ne peut discerner que par l'emploi de la *méthode historique*, laquelle comporte diverses méthodes secondaires, comme la critique du témoignage, celle des sources écrites, etc. Cette technique est si bien enseignée et si connue qu'il est inutile d'insister. Mais où il faut insister, c'est sur ceci que le folklore n'est pas uniquement historique, et n'est pas une section de l'histoire. C'est peu à peu seulement qu'on commence à se guérir de la maladie du XIX^e siècle qu'on peut appeler la manie historique, d'après laquelle tout l'actuel ne compte que par rapport au passé et qui fait que, selon le thème d'un roman célèbre, les Vivants ne comptent que par rapport aux Morts.

Cette maladie psychique et méthodologique s'est si bien répandue que peu de personnes instruites évitent, en présence d'un objet ou d'un acte, d'en estimer seulement la valeur archéologique ou historique. Voici un cas récent : un de mes amis acquiert une statuette nègre ; il constate qu'elle est moderne et porte des traces d'influence européenne il me dit : « Puisqu'elle n'est pas ancienne, je vais la donner comme jouet à ma petite fille ». Je lui réponds : « Mais non, gardez-la soigneusement ; c'est un exemple direct des modifications actuelles, celles dont nous pouvons saisir le mécanisme, alors que les mécanismes des modifications anciennes, nous ne pouvons les reconstituer que par analogie ou par hypothèse ».

Le fait vivant, analysable, vraie matière de science, était ainsi dédaigné. J'aurais pu ajouter : « Pour vos arrière-petits enfants, cette statue sera « historique et archéologique, donc un objet de valeur. » Mais on doit bien avouer qu'il est plus facile d'étudier un passé dont les éléments constitutifs ont disparu aux trois quarts, qu'un présent qui s'offre à l'observation avec toute sa complexité et toute son instabilité.

Quiconque veut s'intéresser au folklore doit donc abandonner d'abord l'attitude historique pour adopter l'attitude des zoologistes et des botanistes, qui étudient les animaux et les plantes (faits collectifs aussi, puisque l'individu ne peut rien modifier par lui-même) de leur vivant et dans leur milieu, lui aussi vivant ; donc remplacer la méthode historique par la *méthode biologique*.

Cette observation est d'une importance extrême : elle explique pourquoi les historiens ont longtemps méprisé le folklore et pourquoi les meilleurs folkloristes du siècle dernier ont été des naturalistes, des géologues, des biologistes, des peintres, des artistes en général, ou du moins les savants ayant possédé le don d'observation directe autant que le don qui caractérise l'érudit. La suprématie accordée à l'histoire sur les sciences naturelles pendant le XIX^e siècle, c'est-à-dire à l'érudition sur l'observation de la nature, pourtant si haut placée par le XVIII^e siècle, explique aussi la manie archéologique qui s'oppose tant au progrès de notre science.

Suivez, au cours d'une promenade dans un village quelconque de France, des étrangers au pays. Pour peu qu'ils aient quelque instruction, ils iront visiter l'église et chercher les vieilles maisons, s'extasiant devant un linteau sculpté et demandant partout de « vieux meubles ». Il ne leur viendra pas à l'idée d'observer les habitants, de s'informer de leurs mœurs actuelles, de chercher comment *maintenant* ils travaillent, le bois, comment ils se meublent, s'il y a des ébénistes ou des forgerons d'art dans le village, d'assister à des danses ou à un pèlerinage, à un mariage ou à un baptême, sauf si, comme en Bretagne, la littérature et la badauderie ont mis ces spectacles à la mode. Bref : ils cherchent ce qui est mort, ils méprisent ce qui se fait, ce qui est vivant, et ne se doutent même pas que jadis, au temps où ces pierres et ces bois ont été sculptés, ils l'ont été par des êtres réels, que leurs contemporains plus instruits ont aussi copieusement méprisés, comme eux-mêmes méprisent les leurs.

J'espère avoir fait comprendre quel « pivotement psychique », si je puis dire, exige le folklore. Ce présent qu'on observe, ce n'est même pas comme un présent qu'il faut le considérer mais comme le germe d'un avenir. Le folklore, précisément parce qu'il adapte à ses buts propres la méthode historique lorsque l'étude des antécédents lui est nécessaire, situe l'observation faite à l'instant dans cette série qu'on peut appeler la « chaîne traditionnelle » (expression de H. Husson) ; il sait que cette chaîne continue à s'augmenter de chaînons nouveaux. La sensation folklorique est donc que le fait observé contient des possibilités en germe, alors que le fait historique donne la sensation que toutes les possibilités de ce fait sont déjà exprimées.

Ceci encore est une attitude de biologiste ; quand on sait l'adopter, la multiplicité des formes et celle des facteurs (ou des causes, si l'on préfère), loin d'être un embarras ou un obstacle, procurent le plaisir intellectuel supérieur qui consiste à mettre, par le raisonnement et la connaissance, de l'ordre dans un chaos apparent. Je sais bien que d'autres branches de la sociologie exigent le même effort et donnent le même plaisir, ne serait-ce par exemple que l'étude approfondie, des

conditions industrielles modernes. Prenez une industrie quelconque, celle de la ganterie ou de la verrerie, et tâchez d'en déterminer les formes et les facteurs : vous verrez quelle complexité d'abord effrayante. Mais ici, en général, l'enquête prend une forme sèche et statique ; il faut, pour l'interpréter, y ajouter l'élément vivant, ce qu'on peut faire en combinant à une monographie savante les descriptions directes et brutales de Pierre Hamp, comme « Marée fraîche et Vin de Champagne ».

Un savant qui combinerait en effet ces deux éléments, statique et dynamique, en économie politique agirait exactement comme font les folkloristes modernes, qui ont affaire aussi, par définition, à ces deux modalités de la vie sociale. Par contre les folkloristes anciens ne ressentaient pas cette nécessité et suivaient trop l'ornière des collectionneurs d'antiquités et de curiosités. C'est ce qui fait que Paul Sébillot, Breton pourtant, n'a jamais consacré à sa Bretagne un ouvrage d'ensemble, ni donné la description complète des habitants de son pays, mais s'est contenté, avec Luzel et d'autres, de collectionner des contes, des légendes, ou de signaler de petits faits curieux ; alors que d'un autre côté, Le Goffic et d'autres n'ont pas appliqué la méthode rigoureuse de l'observation biologique. Plus proches du but à atteindre ont été quelques folkloristes anglais, allemands et italiens, rares pourtant, notamment Richard Andree et Raffaele Corso.

Sans doute, il est difficile, en observant des faits actuels, de les décrire « à plat » entièrement, parce que, les faits sociaux sont, si je puis dire, non des surfaces mais des volumes ; il faudrait leur appliquer la géométrie dans l'espace, attendu que chaque fait social se présente avec une infinité de facettes différentes, toutes en dépendance l'une de l'autre, et dont pourtant l'ensemble constitue un tout particularisé.

Insister ici nous entraînerait trop loin ; il me faudrait exposer une théorie générale de la sociologie tout entière. La plupart des sociologues, d'ailleurs, ne sont pas de bons observateurs ; ils se sont presque tous, notamment, contentés de transposer à la sociologie la méthode historique et la méthode psychologique ; ils n'ont pas appliqué la méthode biologique, ni fait personnellement des observations directes et longues au sein d'une collectivité quelconque. Aussi peut-on dire que la sociologie tout entière est à refaire.

Plus proches de nous sont les linguistes ; ils savent que chaque langue, tant générale que spéciale, est en état incessant de transformation. Aussi voit-on beaucoup de linguistes s'occuper de folklore, et beaucoup de folkloristes au courant des directions générales de la linguistique, parfois même experts en dialectologie. Il serait difficile de faire des enquêtes dans nos provinces sans connaître un peu de patois pratiquement, et sans se heurter à des problèmes spécialement linguistiques. Cette nécessité a donné naissance à une discipline bâtarde déjà signalée, celle de l'étude des « Mots et Choses », créée par Meringer (*Wörter und Sachen*) et qui a eu au moins l'avantage d'élargir la vision des linguistes, tout en nous apportant des éléments secondaires d'évaluation dans certains cas de détail.

Mais pour l'étude des problèmes généraux, il nous faut un autre instrument méthodologique, qui est la *méthode comparative*. Il y eut jadis quelques luttes assez violentes entre « historiens » et « comparatistes » dans l'étude des religions, des littératures, etc. Les comparatistes ont partout remporté la victoire ; c'était inmanquable ; car les sciences naturelles ont de tout temps été comparatistes, et il semble même ridicule de se refuser à comparer entre eux des faits de même catégorie selon leur essence et non selon leur localisation. Un zoologiste compare les poissons de la Méditerranée à ceux du golfe du Bengale sans qu'on lui en fasse un grief. Et on nous reprochait de comparer un conte populaire breton à un conte populaire Polynésien, ou une offrande, sacrée romaine à une offrande sacrée mexicaine ! Notez que cet obstacle théorique n'est pas entièrement éliminé dans d'autres sciences et qu'il n'existe pas encore de traité de psychologie des Persans, ou des Chinois, mais que toute notre psychologie est une science fondée sur l'examen de quelques milliers d'Européens centraux (ou Nord-Américains, ce qui revient au même). Lévy-Bruhl est le seul en France qui ait essayé d'élargir comparativement ce domaine de la psychologie ; mais il l'a fait en conservant pour norme l'Européen central.

[Explication des figures](#)



3. – Saint Isidore breton

Or, ici aussi, le folklore apporte des documents nouveaux et importants. La psychologie des paysans n'est pas encore faite scientifiquement. On trouve des indications nombreuses dans les romans régionalistes, mais toujours à tendance exceptionnelle, sinon pathologique. Ce qu'on a dit de « l'âme bretonne » ou de « l'âme basque » est bien peu de chose ; ce sont toujours les mêmes rengaines qui reviennent au profit de certains types d'école, comme le « Breton mystique », au détriment d'autres types psychiques aussi caractérisés et de leurs variations secondaires. Ce domaine spécial du folklore est presque vierge encore ; et j'espère que ce petit livre contribuera à déterminer un mouvement de recherche. Que de professeurs de faculté, et de lycée, que d'instituteurs, de médecins, de propriétaires aisés qui pourraient étudier enfin, selon les méthodes rigoureuses de la psychologie moderne, « l'âme » de la population rurale qui les entoure ; l'étudier sans viser au romanesque ni à l'effet, et accumuler les matériaux sur quoi s'édifiera enfin un traité véridique de « Psychologie des Français » !

L'emploi de ces diverses méthodes exige non seulement des connaissances mais aussi du tact, du doigté, et à quelque degré un certain don naturel. Pour bien observer, il faut par avance savoir quoi observer, donc posséder sur le sujet qui est l'objet de la recherche un certain nombre de connaissances générales, savoir quelles sont les théories qui ont été éliminées et quelles sont celles qui ont cours actuellement, quitte à les voir modifiées sous l'influence de découvertes nouvelles. Ce qui est vrai des sciences naturelles et physico-chimiques, l'est aussi du folklore dans la mesure où il est une science biologique. De même, on ne doit pas comparer à tort et à travers, mais seulement des faits de même catégorie. Enfin les questions qu'on pose aux paysans doivent l'être de manière, non seulement à ne pas s'attirer une opposition psychique, mais aussi à ne pas, suggérer une réponse qui serait fausse ou détournée.

Les paysans éprouvent souvent une sorte de pudeur à l'égard des personnes qui leur semblent appartenir à un autre milieu social, ou qu'ils sentent plus instruites : ils craignent, quand on les interroge sur leurs mœurs et coutumes, qu'on ne veuille se moquer d'eux. Parfois, même intervient une nuance intéressée : j'ai eu beaucoup de difficulté à étudier les poteries kabyles parce que les sheikhs et les potières me prenaient pour un inspecteur des finances à la recherche d'objets et d'industries susceptibles d'impôts nouveaux. Cet obstacle est moindre en France ; pourtant il n'est pas, toujours facile de visiter l'intérieur des maisons, d'examiner les ustensiles, populaires et de lever le plan des constructions rurales.

Cependant voici un moyen, qui vaut pour toutes les enquêtes de folklore : c'est de raconter d'abord comment on fait ailleurs et de demander s'il en est de même dans le village qu'on explore. En Savoie, on pend une peau séchée de crapaud dans la grange pour éloigner les insectes ; on le dit, et on demande comment on s'y prend ici dans ce but. On commence par chanter quelques chansons populaires, et bientôt les gens du village vous chantent les leurs. On décrit les cérémonies du mariage en divers pays, et les gens vous décrivent celles qui sont en usage chez eux...

Il est certes plus difficile de recueillir des matériaux folkloriques que de faire un herbier ou une collection minéralogique : mais il y a la manière de s'y prendre, qui réussit lorsqu'on aime cette science et qu'on aime aussi la vie rurale, bref qu'on ajoute au travail scientifique cette sympathie, cette « humanité » comme on disait au XVIII^e siècle, qui supprime les barrières sociales et intellectuelles.

L'enquête directe est la meilleure ; mais on ne peut parcourir ainsi un grand territoire. À l'enquête directe il faut alors suppléer au moyen de *questionnaires*. Ceux qu'ont publiés la *Revue des Traditions populaires* et diverses sociétés savantes sont d'ordinaire trop touffus. L'expérience m'a démontré que le meilleur questionnaire est celui qui est très court et consacré à deux ou trois problèmes spéciaux seulement, mais bien précisés. Plutôt que de brasser les faits, il vaut mieux avancer méthodiquement commencer par exemple par les cérémonies du mariage en les étudiant à fond ; ou bien, dans une autre direction, étudier les moyens de transport, ou les moyens d'éclairage, ou les statues des saints et pèlerinages, ou la croyance aux sorciers... Quand un questionnaire est court et surtout précis, on a bien des chances d'avoir des réponses exactes.

Même les réponses négatives sont importantes : elles prouvent souvent que telle ou telle coutume ou croyance a disparu alors que des textes plus anciens en certifiaient l'existence. Il convient alors de rechercher les causes et les facteurs de cette disparition, ce qui est un élément important de la science générale et comparative des civilisations. Dans ce domaine encore, il reste à faire des quantités de découvertes.

Enfin il conviendra de reporter sur une carte les faits recueillis. Sur 630 communes environ de Savoie j'ai des renseignements pour environ 400 : le report sur carte m'a fait discerner des « zones de répartition » dont la situation conduit à formuler des problèmes jusque-là insoupçonnés. L'application de la *méthode cartographique* au folklore est toute récente : je suis certain qu'en Bretagne, par exemple, elle donnerait des résultats inattendus.

CHAPITRE IV

LES CADRES

[Retour à la table des matières](#)

Mais ce n'est pas tout que de vouloir observer et recueillir des faits : encore faut-il savoir comment les classer. Ou plutôt : pour observer avec fruit il faut savoir d'avance quels sont les cadres dans lesquels les faits ont été rangés par les chercheurs antérieurs. Plus on sait, plus et mieux on voit. Mais comme le folklore est une science en pleine croissance, comme des milliers de faits sont encore ignorés et attendent qu'on veuille bien les décrire, les manuels et les monographies folkloriques sont nécessairement incomplets. Tant mieux pour nous, puisque nous avons ainsi des chances de faire encore des découvertes, alors qu'en botanique et en zoologie ces chances sont devenues faibles.

J'ai déjà dit que les faits sociaux se présentent sous la forme de « volumes » à facettes : pour les décrire, il faut considérer cependant chacune des facettes successivement, et ceci dans un certain ordre. On peut commencer où l'on veut ; mais ensuite cet ordre doit être maintenu. L'énumération de ces facettes est ce que j'appelle ici un cadre. J'en citerai trois, ayant des points de départ différents ; celui du *Folklore de France*, de Paul Sébillot (1904-1907), celui du *Manuel* de la Société anglaise de folklore, et celui de la *Bibliographie folklorique* annuelle de Hoffmann-Krayer, patronnée par la Société suisse des traditions populaires. Mais il est évident que le progrès de notre science exigera des cadres plus complexes encore et de plus en plus souples. Il faut en ces matières éviter surtout les idées préconçues et la rigidité théorique.

Paul Sébillot a considéré les faits du point de vue extérieur ; il les a classés d'après leurs formes visibles, et non d'après leurs liens internes. D'où sa grande division en quatre parties : tome I, LE CIEL ET LA TERRE ; tome II, LA MER ET LES EAUX DOUCES ; tome III, LA FAUNE ET LA FLORE ; tome IV, LE PEUPLE ET L'HISTOIRE. Les subdivisions se font naturellement par exemple dans le tome III, deux livres : la Faune ; la Flore ; dans le livre premier : a) les mammifères sauvages ; b) les mammifères domestiques ; c) les oiseaux sauvages d) les oiseaux

domestiques ; e) les reptiles f) les insectes ; g) les poissons. Chacune de ces sections est divisée à son tour en paragraphes autant que possible rangés dans le même ordre. Ainsi pour ce qui concerne les mammifères domestiques : 1° origines ; 2° amours et naissance ; 3° le lait ; 4° erreurs et préjugés ; 5° présages et rencontres, 6° l'homme et ses bêtes 7° les lutins de l'étable et de la pâture ; 8° lutins et esprits sous forme animale 9° sorcellerie ; 10° maladies et médecine ; 11° la rage 12° contes et légendes.

Oit voit que pour étudier par exemple la sorcellerie, il faut refaire entièrement le travail de Sébillot. De même les contes et légendes sont disséminés dans toutes les sections, et il faut se rappeler en outre que ceux qu'il a analysés ne représentent qu'une faible partie des contes et légendes recueillis en France. Plus disséminés encore sont les renseignements sur les cultes populaires et sur les rites du mariage, des funérailles, des pèlerinages ; très rares sont les chansons, et plus rares encore les renseignements sur l'art, la technique, la maison. Sébillot n'a donc décrit sous le nom de *Folklore* qu'une partie seulement des activités populaires françaises, celle qui constituait l'ancien « traditionnisme ». Aussi l'action de cet ouvrage sur les chercheurs locaux a-t-elle été relativement faible.

C'est à eux que s'adresse en principe le *Manuel* de la Société de Londres : mais dans ce *Manuel*, le folklore a été tellement étendu qu'il en est venu à englober toute une partie de l'ethnographie, laquelle s'occupe spécialement des populations, extra-européennes à demi civilisées. Voici le plan de ce *Manuel*, deuxième édition rédigée par miss Charlotte Burne, 1914.

Livre I : LA CROYANCE, ET L'OBSERVANCE ; 1° la terre et le ciel 2° le monde végétal ; 3° le monde animal ; 4° les êtres humains ; 5° les objets faits par l'homme ; 6° l'âme et l'autre vie ; 7° les êtres surhumains ; 8° présages et divinations ; 9° magie ; 11° la maladie et La médecine populaire.

Livre II : LES COUTUMES : 1° les institutions, politiques et sociales ; 2° les rites de la vie individuelle (ce sont mes *Rites de passage*) ; 3° les occupations et les industries ; 4° les fêtes calendaires et autres ; 5° les jeux, sports et amusements.

Livre III : RÉCITS, CHANSONS ET DICTONS : 1° histoires (a, racontées comme vraies ; b, racontées comme amusement) ; 2° chansons et ballades ; 3° proverbes et devinettes ; 4° formulettes et dictons.

Plus Livre IV ses appendices : TERMINOLOGIE ; QUESTIONNAIRE ; TYPES DES CONTES INDO-EUROPÉENS ET BIBLIOGRAPHIE COMPARATIVE.

Ce Manuel, comme on voit, embrasse un domaine beaucoup plus considérable que le traité descriptif de Sébillot. Leur but n'est d'ailleurs pas le même. Miss Burne a surtout voulu donner des idées directrices et générales non seulement aux chercheurs locaux mais aussi aux savants en général ; ce n'est pas une description complète du folklore de la Grande-Bretagne, œuvre qui est loin d'être faite, mais une sorte de théorie générale sur la base d'un certain nombre de faits anglais choisis comme typiques et que l'auteur interprète au moyen de la méthode comparative ethnographique.

Voici enfin le cadre qui a été, adopté par Hoffmann-Krayer pour sa *Bibliographie folklorique annuelle* ; parues sont les années 1917, 1918, 1919 (Bâle). Je n'en indique que les divisions principales, les subdivisions étant pour la plupart géographiques.

I. GÉNÉRALITÉS (bibliographie, méthode, etc.) ; II. LE VILLAGE ; III. LES CONSTRUCTIONS (maisons, granges, églises, etc.) ; IV. LES OBJETS ; V. LES SIGNES (marques de propriété, etc.) ; VI. LES TECHNIQUES ET L'ART POPULAIRES (textiles, sculpture, poterie, bois, métaux, etc.) ; VII. LA PSYCHOLOGIE DU PEUPLE ; VIII. LE COSTUME ET SES ÉLÉMENTS (bijoux, etc.) ; IX. LA NOURRITURE ET LES BOISSONS ; X. COUTUMES (cérémonies de passage, associations, confréries, fêtes calendaires, jeux et jouets, etc.) ; XI. DROIT POPULAIRE ; XII. CROYANCES (religions et mythes, culte des saints, sorcellerie, revenants, présages, amulettes, etc. XIII. MÉDECINE POPULAIRE ; XIV. GÉNÉRALITÉS SUR LA LITTÉRATURE POPULAIRE (théories, etc.) ; XV. POÉSIE POPULAIRE (chansons, dictons, inscriptions, musique, danses, etc.) ; XVI. CONTES (Contes de fées, récits facétieux, légendes) ; XVII. LE THÉÂTRE POPULAIRE (mystères, pastorales) ; XVIII. CALENDRIERS, ALMANACHS, etc. ; XIX. LANGAGE POPULAIRE (dialectologie, énigmes, proverbes, langues spéciales et argots) ; XX. NOMS (de localités, de peuples, de familles, prénoms, noms de divinités, d'animaux, de plantes, de corps célestes, etc.).

On voit nettement quelle extension le folklore a prise de nos jours. Pour certaines de ces sections les savants français ont été les initiateurs du mouvement ; par exemple les cultes populaires ont été étudiés d'abord par Dulaure à la fin du XVIII^e siècle, puis avec maîtrise par Gaidoz au XIX^e ; la science spéciale des noms donnés par le peuple aux plantes et aux animaux a pour fondateur et maître incontesté Eugène Rolland ; les énigmes, proverbes et dictons ont été étudiés en détail par Collin de Plancy et Leroux de Lincy il y a près de cent ans ; l'étude scientifique de la maison rurale a été fondée par De Fovielle ; etc.

Mais toutes ces recherches spéciales ont été jusqu'aux premières années du XX^e siècle plutôt individuelles et en quelque sorte épisodiques. C'est de nos jours seulement qu'elles ont été groupées systématiquement selon un arrangement ordonné qui a déterminé, la formation du folklore en tant que science autonome. La *Bibliographie* pour l'année 1917, quoique incomplète à cause des difficultés actuelles des relations internationales, comprend plus de 1700 titres, ce qui est un symptôme de l'intérêt qu'excitent nos recherches. J'ajouterai qu'il existe une vingtaine de revues spéciales et une dizaine de chaires universitaires, notamment en pays germaniques et slaves, uniquement consacrées au folklore et à son enseignement.

Qui donc voudra prendre à cœur l'appel qu'on adresse ici a le choix entre le cadre de Sébillot, celui de Miss Burne et celui de Hoffmann-Krayer pour ma part, je préfère le dernier, parce qu'il est plus complet, et en somme assez souple pour se prêter aux modifications exigées par l'étude directe des faits et par les découvertes imprévues. Il faut toujours, autant que possible, se laisser guider par la réalité observée et ne considérer les classements scientifiques que comme un meuble à

tiroirs qu'on peut améliorer conformément aux besoins nouveaux. C'est pourquoi je n'ai pas parlé ici de *classement*, mais seulement de *cadres*.

Quand, sous l'influence des circonstances locales et des possibilités personnelles, on a choisi une section particulière du folklore comme sujet de recherche, il est bon de consulter des monographies sur ce même, sujet et de leur emprunter un cadre secondaire. L'on possède ainsi une sorte de guide et on voit plus clairement dans quelles directions subsistent des lacunes. Supposons cette fois qu'il s'agisse de chansons : on pourra adopter les cadres, de Tiersot, *Chansons des Alpes françaises*, ou de Millien, *Chansons du Nivernais*, ou de Trébucq, *Chansons de la Vendée et des Pyrénées*. Voici le cadre de Millien qui est relativement complet :

Tome I : CHANSONS ANECDOTIQUES : 1° Sujets imaginaires ou romanesques ; 2° Guerre et garnison 3° Sujets familiers, petites aventures ; Chansons plaisantes et facétieuses.

Tome II : COMPLAINTES : 1° Sujets religieux, les miracles, le merveilleux ; 2° Complaintes légendaires, tragiques et dramatiques ; 3° Complaintes criminelles ; 4° Chansons historiques.

Ce qu'on peut reprocher à ce cadre, c'est de n'avoir pas fait une section spéciale pour les chansons cérémonielles comme les chansons de mariage, de moisson, etc. Mais cette série est peu représentée en Nivernais, alors qu'elle l'est davantage en d'autres provinces. Bref il faut adapter aux conditions locales les cadres antérieurs.

CHAPITRE V

LES CONTES ET LÉGENDES

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est pas tout que de sérier les faits : encore faut-il les interpréter, ce qui n'est possible que par rapport à une théorie générale qui fait voir quels sont les rapports d'un certain fait isolé avec tous ceux de la même catégorie. La théorie générale complète du folklore n'est pas faite encore. Il n'existe que des tentatives dans ce sens, celles de Paul Sébillot et de miss Burnes déjà citées étant parmi les meilleures. Certaines sections du folklore ont été étudiées à fond, pourtant, par exemple les croyances et cérémonies agraires par W. Mannhardt (*Wald und Feldkulte*) et par sir James Frazer (*The Golden Bough*) ; les *Rites de passage* ou cérémonies de la naissance à la mort, par l'auteur de ces lignes ; les divers types des maisons rurales de l'Europe par les savants allemands ; les formes primitives et évoluées de la chanson populaire, par Weckerlin et par Tiersot. Mais ce ne sont tout de même que des synthèses partielles. L'Europe rurale est encore trop peu explorée, et trop inégalement connue pour qu'il soit possible dès à présent de discerner les grands courants et les grands mouvements tendantiels qui ont déterminé la psychologie de nos paysans, depuis l'époque, préhistorique jusqu'à nos jours.

On est donc réduit à ne signaler ici que les théories générales relatives aux différentes sections du folklore considérées isolément, et d'abord celles qui concernent les contes populaires, section par laquelle le folklore tout entier a débuté. Ce qui caractérise le conte, ce n'est pas tant la qualité merveilleuse de ses personnages, fées, ogres, lutins, etc., que leur impersonnalité ; en outre, le lieu de l'action est lui aussi imprécisé ; enfin la psychologie est rudimentaire, toutes les qualités étant ramenées à la beauté, à la bonté et à la force, tous les défauts et vices à la laideur, à la méchanceté et à la faiblesse, sans autres nuances.

Il y avait une fois (on ne sait quand) un roi (ou ignore son nom et son pays) qui avait épousé en secondes noces une femme laide et méchante ; mais il avait du premier lit une fille bonne et belle comme le jour... Telle est l'une des formules-types, qui se transposent avec des variations secondaires à tous les personnages des contes.

Si la psychologie est simple, les actions le sont un peu moins. On a commencé à dresser un catalogue de ces actions et il augmente sans cesse. Le plus étendu est celui de Anti-Aarne, rédigé pour la société finlandaise des *Folklore Communications* et continué par Hackmann et d'autres folkloristes des pays du Nord. Récemment M. Maurits de Meyer a utilisé ce catalogue pour le classement des *Contes populaires de la Flandre* (Helsingfors, 1921). Même dans un pays aussi petit, le nombre des variantes nouvelles est considérable. Actuellement, on peut évaluer à 3,000 environ le nombre des thèmes catalogués par la F. F. C. Grâce à quoi on commence à pouvoir discerner l'aire de répartition de quelques types de contes.

Autant le type de Cendrillon est relativement répandu, autant le sont peu d'autres, comme la variante du N° 1592 :

MOT TYPE : LE MARCHAND RUSÉ : pendant qu'il fait ses calculs, il demande l'âge de la fille cadette, puis de l'aînée, puis de la mère, et saute chaque fois, du chiffre auquel il était arrivé au chiffre des années qu'on vient de prononcer.

Le nombre des contes populaires recueillis en tous pays depuis une quinzaine d'années a tellement augmenté que pour leur étude comparée on a été obligé, comme on voit, de leur donner une étiquette dite *catchword* (*mot-type*), comme JEAN DE L'OURS, PSYCHÉ, LA BELLE ET LA BÊTE, LE BORGNE ET LE BOSSU, etc., et de les cataloguer ainsi, sèchement. Mais ces catalogues sont de simples instruments d'étude ; ils servent à fonder sur une base de plus en plus élargie les comparaisons thématiques et littéraires, mais ne remplacent pas l'étude approfondie des textes.

Étant donné le but pratique de ce petit livre, je n'ai pas à insister ici sur les théories générales relatives aux contes populaires, mais davantage, sur les conditions de leur collection. Il suffit de rappeler que plusieurs écoles ont proposé des contes populaires des explications différentes.

L'école mythologique y voyait des restes fragmentaires de mythes anciens ; une section de cette école, dite naturiste, y reconnaissait des mythes du soleil ou de l'aurore, ou des nuages et de la pluie (Max Muller, *De Gubernatis Gaston Paris*, etc...

Ses arguments ont été détruits par l'école anthropologique dirigée par Lang, Gaidoz, etc., qui a montré que des contes identiques existent chez les « sauvages » et qu'on n'a pas de cas précis où un mythe tombe au rang de conte.

L'école littéraire a été surtout représentée par Cosquin (lui a cherché avec d'autres savants (Benfey, etc.) l'origine de nos contes populaires dans l'Inde. À cette école appartient, quoique proposant des théories d'origine différentes, Gédéon

Huet, dont le livre, *Les Contes populaires* (Flammarion, 1922) donne l'état actuel du problème et la critique des théories antérieures.

[Explication des figures](#)



4. – Saint Pontivy et sa femme

Puis vient l'école ritualiste, par des savants anglais (miss Weston, etc.) et en France par P. Saintyves, qui dans son étude sur *Les Contes de Perrault*, (E. Nourry, 1912), veut voir dans ces récits et dans ceux du même ordre l'indication dernière de vieux rituels aujourd'hui tombés en désuétude. Son argumentation est convaincante dans certains cas, moins dans d'autres ; mais elle est toujours intéressante, et a le mérite d'avoir donné à l'étude comparative des contes populaires une importance et une direction nouvelles.

Si aux livres de Huet et de Saintyves on ajoute *Les Contes populaires de Lorraine* avec notes comparatives, (Champin) de Cosquin et son étude du

Prologue-Cadre des Mille et Une nuits, ou aura assez de directives générales pour situer les contes qu'on recueillerait soi-même dans quelque localité encore inexplorée. Mais cette collection, pour avoir une valeur scientifique réelle, doit être présentée d'une certaine manière.

[Explication des figures](#)



5. – Tailleur et bordeur breton

Il faut noter exactement les paroles du narrateur et ne pas remanier son récit. Sous prétexte de style ; il faut surtout conserver les mots patois et les tournures dialectales ; il faut aussi tâcher d'obtenir le même récit d'autres conteurs, pour discerner, s'il y a lieu, les modifications individuelles et les influences littéraires ou scolaires. Il faut enfin indiquer avec soin le sexe, l'âge, la condition sociale du conteur. René Basset pour la France et Henri Basset pour l'Algérie ont montré l'intérêt que présente, au point de vue sociologique, l'enquête sur les conteurs populaires, descendants naturels de nos trouvères et de nos jongleurs du moyen âge. Il subsiste encore dans nos provinces quelques conteuses de profession, telle la Marie Gay, à Bonneville, dont j'ai donné ailleurs le portrait ; et les tailleurs-conteurs bretons sont assez connus.

L'absence de ces renseignements diminue la valeur d'authenticité des textes publiés, observation d'autant plus nécessaire ici que deux écrivains, H. de la Villemarqué et Prosper Mérimée, ont acquis quelque gloire en publiant des contes et légendes populaires truqués ; que d'autres, comme Gérard de Nerval et Nodier ont, sous prétexte de littérature, supprimé toute possibilité de contrôle sur l'origine des leurs. Si l'on veut voir clair dans le problème complexe de la formation et du mécanisme de la diffusion des contes, il importe de connaître exactement leur localisation.

Bien que Perrault ait donné l'impulsion première au folklore littéraire, c'est pourtant en Allemagne, grâce aux frères Grimm, que cette impulsion a acquis toute son ampleur : aussi est-ce aux trois volumes de Bolte et Polivka, *Commentaires des contes de Grimm* (en allemand) qu'il faut recourir, pour l'étude comparative des détails de chaque conte. On souhaite que quelque savant français entreprenne d'établir au moins le *Corpus* des Contes populaires de France. Eu ce moment, pour trouver les parallèles, il faut recourir soit à la collection des *Traditions populaires de toutes les nations* (Maisonnette) soit à la *Collection des Contes et Chansons populaires* (Leroux), soit enfin à d'innombrables articles régionaux et monographies locales. Ce *Corpus* aurait d'ailleurs un intérêt non pas seulement scientifique, mais aussi littéraire ; car on verrait mieux comment les mêmes thèmes ont été autrement traités selon la province ou le « pays », unité, région le primitive, et comment ils ont parfois passé dans la littérature « supérieure ».

Y a-t-il des contes vraiment inventés par nos paysans ? C'est une question qu'on s'est déjà posée, mais à laquelle on ne peut répondre encore puisque ni l'enquête directe, ni l'arrangement des documents connus ne sont encore terminés. Je signale donc ce problème sans pouvoir le résoudre.

À cette même question on peut répondre affirmativement quand il s'agit de légendes, c'est-à-dire de récits populaires dont les personnages sont nommés (on donne parfois leur filiation) et dont l'action se passe dans une localité précise, souvent décrite en détail. La forme supérieure des légendes s'est manifestée au moyen âge dans nos Chansons de geste, pour l'interprétation générale desquelles je renvoie aux quatre admirables volumes de Joseph Bédier (Champion). Nos Chansons de geste contiennent d'ailleurs aussi des éléments empruntés aux contes populaires, comme l'a bien montré Huet dans le volume cité ; mais ces éléments ont été transformés ; les personnages anonymes ont reçu un nom et le royaume imprécis est devenu un comté ou un duché de France.

Le classement des diverses catégories de légendes a été fixé assez vite, parce que les thèmes sont ici moins nombreux. Pour la théorie générale des légendes je renvoie à ma *Formation des Légendes* (Flammarion). Aux catégories connues s'en ajoute maintenant une nouvelle, celle des légendes de la Guerre qui d'ailleurs, pour autant que j'aie pu contrôler, n'introduisent que peu de thèmes nouveaux. Elles sont en majeure partie une renaissance de vieux thèmes qui tendaient, sous l'influence de l'école et de l'imprimerie, à sortir de la mémoire populaire.

Celle-ci est bien moins tenace qu'on ne croit. J'ai exposé dans le livre cité comment un a réussi à mesurer à peu près sa ténacité en contrôlant des légendes par des documents historiques relatifs au même fait. Au delà, de cinq à six générations le temps n'est plus pour le peuple qu'une sorte de chaos.

Très importantes et très répandues sont en France les légendes relatives aux saints ; leur étude constitue l'hagiographie, dont les éléments écrits et littéraires sont spécialement étudiés par les Bollandistes de Bruxelles ; mais il reste encore beaucoup de légendes de cette catégorie à recueillir, avec les mêmes précautions qui sont nécessaires dans la collection des contes. Pour la théorie générale, je

renvoie à l'excellent traité du P. Hippolyte Delehaye, *Les Légendes hagiographiques* (Bruxelles) et à un ouvrage récent de P. Saintyves, *Essais de folklore biblique* (E. Nourry), qui complète l'œuvre de sir James Frazer, *Folklore in the Old Testament*.

Autant les légendes hagiographiques sont répandues dans la France tout entière, autant sont localisés dans telle ou telle province certains cycles spéciaux, dont par suite l'étude donne des renseignements directs sur la psychologie particulière des populations de cette province. Un cas typique est fourni par la Bretagne, où a été élaboré au cours des siècles un ensemble de récits, de légendes et de croyances relatives à l'Ankou, qui est la Mort personnifiée. Ce cycle a été étudié et expliqué avec soin par A. Le Braz dans ses *Légendes de la Mort* (Champion). Mais il n'est pas le seul ; ainsi en« Lorraine et dans quelques régions centrales de France s'est développé le cycle de la Chasse fantastique, étudié par L. Sainean et désigné par lui sous l'un de ses noms, La Mesnie Hellequin (*Rev. des Trad. pop.*) , la Bête du Gévaudan est un autre cycle encore, ainsi que Mélusine, qui a eu un grand succès aussi hors de France. Ce qui caractérise ces ensembles légendaires ce n'est pas seulement le thème, qui parfois vient se rattacher par quelques détails à des thèmes communs au folklore, international, mais leur localisation et leur personnalisation ; c'est-à-dire que les événements décrits sont situés dans un lieu et attribués à des personnages reconnaissables, bien déterminés et réellement historiques. Ici encore des cartes de répartition pourraient fournir la solution de divers problèmes littéraires.

CHAPITRE VI

LES CHANSONS ET LES DANSES

[Retour à la table des matières](#)

Au problème littéraire s'ajoute, quand il s'agit de chansons, le problème musical. Si déjà les thèmes de contes passent facilement de bouche en bouche et se déforment à mesure, que dire de la facilité de transmission et des possibilités de modification de la mélodie. « Tous ceux qui se sont occupés des études de folklore, dit avec raison Julien Tiersot dans l'introduction à son recueil de *Chansons des Alpes françaises*, savent que c'est bien à tort que trop souvent l'on attribue les chansons populaires aux pays où on les recueille, que telle chanson n'est pas normande ou berrichonne ou dauphinoise parce qu'on l'a recueillie en Normandie, en Berry ou en Dauphiné, mais que les mêmes reparaissent dans toutes les provinces de France sous des aspects parfois divers, mais toujours basés sur les mêmes thèmes et construits dans les mêmes formes. On les trouve même dans toute la Haute-Italie, en Catalogne et, dans une certaine mesure, Portugal.

« Cette constatation générale n'empêche pas qu'il se produise des préférences particulières. Ainsi le répertoire des rondes à danser est surtout abondant dans les provinces de l'Ouest, de la Normandie à la Gascogne, tandis que d'autres productions, par exemple certaines chansons de mai, ou bien l'antique complainte amoureuse de *Pernelle*, semblent avoir élu plus spécialement domicile dans les provinces de l'Est ou du Centre, de Lorraine à la Provence et à l'Auvergne.

Même là il faut prendre garde : je n'ai pas trouvé en Savoie une seule chanson de mai du type courant en Franche-Comté et dans la Suisse romande au nord, dans le Dauphiné méridional au sud. Bien que mon enquête ne soit pas terminée, elle est pourtant assez avancée pour qu'on puisse discerner par conséquent une zone nulle, dont l'existence n'est pas facile à expliquer.

En tout cas, ce serait le moment de réaliser enfin le projet élaboré vers 1850 par Ampère, de dresser un *Corpus* de la chanson populaire française, projet jadis

approuvé et soutenu par Fortoul, mais dont nos ministres de l'instruction publique et nos académies se sont complètement désintéressés.

L'élaboration de ce Corpus exigerait l'application de la méthode cartographique ; et je crois qu'on discernerait ainsi non seulement de grandes zones d'extension comme celles dont parle Tiersot, mais d'autres zones plus restreintes pour tel ou tel type spécial de chanson. J'ai recueilli par exemple à Bonneville une jolie chanson, que Tiersot a trouvée aussi dans la même région, avec des variantes ; Cl. Servettaz en a recueilli six versions dans le Chablais et Ritz deux versions dans la région d'Annecy ; un Bressan m'a dit l'avoir entendue du côté de Nantua. Et c'est tout. Aucun autre recueil de chansons en dehors de cette région bien limitée ne la signale. Voilà donc une chanson qui n'appartient pas au fonds commun, mais qui a dû être inventée en Haute-Savoie, probablement au XVIII^e siècle si j'en juge d'après sa forme dialoguée, son rythme et sa mélodie. Comme elle est rare et jolie, la voici :

— ROSE —

Lent



T'en souviens-tu Ro-se ma mi-e Quand nous é-
tions dans la prai-ri — e Ne t'ai-je pas dit plus de cent fois Que
j'ty me-et-trais l'an-neau-z'au doigt.

- T'en souviens-tu, Rose ma mie
Quand nous étions dans la prairie,
Ne t'ai-je pas dit plus de cent fois
Que j't'y me-et-trais l'anneau-z-au doigt. } bis.
- Quand nous étions dans la prairie,
J'étais tant jeune et tant jolie ;
Mais à présent que j'en suis grand'
Je t'y reconnais garçon méchant. } bis.
- N'en suis-je pas beau, n'en suis-je pas riche,
N'en suis-je pas garçon sans malice
N'en suis-je pas doux et gracieux
La be-ell' pour plaire à vos beaux yeux. } bis.

– Que t'en sois beau, que t'en sois riche
 Que t'en sois garçon sans malice
 Que t'en sois doux et gracieux } bis
 Jamai-ais tu n'auras mes beaux yeux. }

– Je t'achèterai une belle robe,
 Une robe faite à la mode,
 Un beau canracoz-en velours } bis.
 La be-ell' pour mettre tous les jours. }

– Je m'moqu' pas, mal de ta bell' robe
 De ta robe faite à la mode,
 De ton canracoz-en velours } bis
 Jamai-ais tu n'auras mes amours }

– Je m'en irai de vill' en ville,
 Faire l'amour à d'autres filles,
 Si tout' les fill' sont comme toi } bis.
 Je m'en irai servir le roi. }

Ce cas ne peut pas être unique : il doit exister en France bien d'autres chansons dont l'aire de répartition est très petite et qui par suite on pourrait y regarder comme autochtones. Mais la plupart se conforment bien aux remarques générales de Tiersot et ceci, non pas seulement pour le texte, mais tout autant pour la mélodie.

Elle est plus fluide, plus insaisissable encore que les paroles et notre science a fort à faire pour tâcher de discerner des groupes ou catégories mélodiques populaires. « Fréquemment on trouve des variantes d'une même chanson ; je puis assurer que jamais toutes ces variantes ne se chantaient sur le même air et même que jamais deux ne se sont trouvées absolument identiques au point de vue musical. Une simple altération à la tonalité ou au mouvement peut lui donner une physionomie si nouvelle que l'analyse la plus subtile se trouve parfois impuissante à en dégager la substance primitive. »

Cette observation du même folkloriste fait justice de certaines tentatives de reconstitution des formes primitives d'une chanson, par exemple de la *Pernette*, par la comparaison des diverses variantes, tentative dont la plus intéressante est celle de Doncieux dans son *Romancéro populaire* (Champion). Il a essayé d'éliminer les éléments adventices ou secondaires des variantes au profit d'un texte littéraire et mélodique qu'il a regardé comme celui qui avait été inventé, le premier. Mais il n'a pu faire cette élimination qu'à l'aide d'arguments purement personnels et subjectifs, et en fin de compte, malgré le soin méticuleux de sa recherche, il n'a convaincu personne.

Certaines chansons racontent des faits historiques et forment des cycles sur lesquels on consultera Weckerlin, *La Chanson populaire* (Didot, 1886) : celui de Henri IV, celui de Biron, celui de Napoléon I^{er}, etc. On doit admettre ici un auteur

unique ; souvent les chansons de ce type recueillies dans nos campagnes proviennent d'un livret parisien.

Mais pour d'autres cycles, on reste dans l'indécision, par exemple pour les chansons profanes faites sur des mélodies religieuses du moyen âge. On suppose avec quelque raison que ces cantiques et ces cantilènes anciens avaient eux-mêmes été empruntés par l'Église aux chansons populaires de cette époque, dont quelques-unes pouvaient dater de l'époque romaine. On voit en tout cas ici comment le folklore combine dans certains cas la méthode biologique et la méthode historique.

Les agents de transmission et de diffusion des chansons sont les mêmes que ceux dont j'ai décrit l'action dans ma *Formation des Légendes* : les chanteurs professionnels, sédentaires ou ambulants, les pèlerins, les tsiganes et autres nomades, les soldats et même les savants, sans compter pendant plusieurs siècles les compagnons du tour de France, chanteurs excellents. Quand Damase Arbaud se mit à collectionner les *Chants populaires et historiques de Provence* (Aix, Macaire, 1862), il entendit chanter partout une chanson qui était devenue subitement populaire depuis quelques années seulement : « dès que les enfants ou les jeunes gens étaient en nombre suffisant, on les entendait répétant

Quant te cousteroun tes esclops

Quand eroun, quand eroun noous ?

(combien t'ont coûté les sabots quand ils étaient, quand ils étaient neufs ?) Nous eûmes alors la curiosité de rechercher la raison de cet engouement subit et général et nous acquîmes la preuve qu'un compagnon menuisier parti des Cévennes pour le tour de France, semait sur sa route cet air fort chantant qui soutenait des paroles insignifiantes. Or, ce qui se passa pour ce chant cévenol a dû se reproduire maintes fois et il a dû souvent suffire d'un homme parcourant à petites journées un grand espace de pays pour répandre un chant qui prenait racine partout où il trouvait des esprits favorablement disposés. »

Les fêtes patronales, vogues et festins, tes grands concours aux lieux de pèlerinage, les solennités royales ont dû servir aussi à concentrer et à diffuser en même temps les chansons ; jusqu'à nos mariages ruraux qui ont agi dans ce sens, puisqu'il est de tradition que chacun doit « y aller de la sienne ! »

C'est dans le domaine religieux qu'on peut encore observer la faculté d'invention populaire : je fais allusion à une série célèbre de chansons, celle des *noëls*. Certains d'entre eux sont d'origine individuelle et leurs auteurs sont connus, surtout au XVII^e siècle : Saboly en Provence, La Monnoye en Bourgogne, Nicolas Martin en Maurienne (fin du XVI^e siècle) et bien d'autres. Mais les noëls sont d'invention bien antérieure ; on les voit apparaître dans la liturgie dès le IV^e siècle et ils forment toute une littérature mi-sacrée, mi-profane, cultivée par les moines et les fidèles. Le peuple est intervenu en localisant les thèmes traditionnels et en donnant aux personnages de la Nativité un caractère rural accusé ; sur ces thèmes il a brodé à l'infini et transposé aux noëls des mélodies d'origine nettement profane. La plupart des recueils folkloriques contiennent des noëls de ce genre ; pour des notions générales on peut se servir de Noël Hervé, *Les Noëls français* (Champion).

L'étude des airs et rythmes de danse conduit à formuler quelques problèmes généraux intéressants. Un premier fait est que les danses vraiment populaires ne voyagent pas aussi facilement que les contes et les chansons ; elles sont en musique l'équivalent de ce que les légendes sont en littérature, c'est-à-dire relativement fixées, localisée et, comme facture, individualisées. Dans les Alpes, par exemple, le *rigodon* ne se danse que dans le Dauphiné méridional, la *farandole* dans le nord de la Provence, la *Danse des Épées* ou *Bacchuber* dans le Briançonnais, la *Monferrine* dans la Haute-Tarentaise. De même la *bourrée* est avant tout auvergnate ; le *bail* est catalan. En Bretagne chaque région a sa danse spéciale et caractéristique : dans les Côtes-du-Nord la *dérobée* ; dans le pays gallo, la *ronde* avec embrassades ; dans le Morbihan, le *bal breton* ; dans la région de Vannes, la *ridée* ; dans le Finistère, le *jabadao*, etc.

L'étude comparée de ces danses vraiment populaires n'a pas encore été faite scientifiquement. Le peu qu'on en sait donne à penser que la plupart d'entre elles sont des restes d'anciennes célébrations rituelles remontant non pas aux Druides ou aux Romains seulement, mais plutôt à l'époque néolithique dont les danses, selon quelques découvertes récentes, semblent avoir eu pour éléments essentiels, comme les danses rituelles des « sauvages » actuels, des frappements violents du talon et une sorte de mouvement vertical du genou, rappelant la marche du cheval ; la ronde était primitivement un rite de circumambulation, un « cercle magique ». On pourra prendre pour guide, en décrivant des danses populaires, l'excellente monographie sur *Le Bacchuber* de R. Blanchard (Champion), et pour une comparaison étendue consulter Ridgeway, *Dramas and Dramatic Dances* (Cambridge, 1915).

CHAPITRE VII

LES JEUX LES JOUETS

[Retour à la table des matières](#)

Encore une section du folklore qui n'est représentée en France par aucun ouvrage d'ensemble scientifique, alors que la Suisse a celui de M^{lle} Zuricher, l'Allemagne un excellent traité de Wehrhan, la Hollande et la Flandre un beau recueil de Teirlinck et de Cock, la Grande-Bretagne les deux volumes de lady A.-B. Gomme, etc. L'étude des jeux populaires et des jouets d'enfants français conduit pourtant bien plus loin qu'on ne croit communément et oblige de chercher des parallèles jusque dans l'antiquité classique et parmi les populations relativement primitives extra-européennes.

Les ethnographes ont démontré depuis longtemps déjà que beaucoup de jeux ruraux de l'Europe sont des restes de vieilles cérémonies. Mais ce n'est là qu'un aspect d'un problème complexe qu'il faut résoudre à part dans chaque cas spécial. Il convient aussi de regarder les jeux comme le point de départ de toute une catégorie d'activités qui sous le nom plus aristocratique de « sports, » ont de tout temps, été un moyen pour l'humanité de se maintenir « en forme » en vue d'un but que les biologistes ont démontré être l'instinct de reproduction. Les travaux de Kart Groos sur les *Jeux des Animaux* (Alcan) et les *Jeux des Hommes* (en allemand) ont mis bien en lumière l'importance biologique des exercices rythmés, plus ou moins violents, exécutés soit par quelques individus seulement, soit par les groupements parfois considérables.

Que le jeu des enfants et des adolescents soit un préexercice, c'est-à-dire un entraînement à des activités pratiquement ou physiologiquement utiles au cours de la maturité, c'est l'évidence même : pourtant cette évidence n'est apparue que depuis peu ; et un excès s'est produit, puisque la manière de concevoir les jeux et les sports de nos jours tend à surmener et affaiblir ses adeptes.

Je ne veux pas dire cependant que les jeux anciens ou primitifs ne causaient pas ainsi un certain surmenage ; mais il était temporaire, non pas comme dans les

sports modernes continu et même progressif. Rien de plus fatigant par exemple que le célèbre jeu normand de la soule qui est l'ancêtre du football et du cricket ; ou certain jeu de paume à cheval, si en vogue dans l'ancienne France, et qui, connu aussi des Indiens de l'Amérique du Nord, nous est revenu mieux ordonné sous le nom de polo.

[Explication de figures](#)



6. – Diable de Bessans

Pour avoir des renseignements sur nos jeux, il faut, recourir aux monographies locales ; encore beaucoup de descriptions sont-elles trop brèves ou visiblement dues à des observateurs qui, n'ayant pas participé eux-mêmes aux jeux, n'ont pas su insister sur les détails typiques. La plupart des jeux d'adultes sont pendant le XIX^e siècle tombés au rang de jeux d'enfants, quoique certains d'entre eux conservent comme une sorte de caractère sacré. Il est encore de règle, par exemple, dans les Alpes, que les enfants ne soient pas autorisés à jouer aux quilles ni aux boules dans les lieux publics consacrés à ces jeux, places de village, ruelles, terre-pleins de café, « boulodromes ». Ce sont des jeux réservés aux adultes et auxquels, les garçons ne peuvent participer qu'à, partir de quinze ou seize ans ; ni les femmes, ni les filles n'ont le droit traditionnel d'y jouer. Ce n'est pas une question de force ou d'adresse, mais une sorte d'interdiction, de tabou, une réserve sexuelle très ancienne.

Un classement des jeux français ne saurait être proposé que selon des lignes très générales, à moins d'accepter celui des biologistes et de distinguer les jeux sensoriels et les jeux intellectuels, et parmi les premiers, ceux de la vue, de l'ouïe d'une part, et les jeux musculaires de l'autre. Dans la deuxième catégorie se classeraient les énigmes, devinettes, etc. Les jeux populaires qui ont le plus attiré l'attention sont ceux qui exigent de la force musculaire et comme acteurs des « rustres » : sauts en Provence, luttes un peu partout.

Certains jeux qu'on a cru populaires ne le sont devenus que par suite d'une influence de cour ou de château. Il en est ainsi de la *quintaine*, qui consistait à courir à cheval sur un écusson ou un mannequin de bois et à le frapper au milieu de la poitrine avec une lance de bois. C'était une dégénérescence des nobles tournois ; il avait en Touraine acquis une forme particulière, étudiée par Carré de Busserolle (*Usages singuliers de la Touraine*, Tours, 1884) : la joute se faisait exclusivement sur une rivière et les meuniers, bateliers et pêcheurs demeurant dans la circonscription d'une seigneurie étaient astreints à y prendre part par ordre du châtelain de cette seigneurie ; « et s'ils feignent de rompre leurs perches ou s'ils défont au jour, lieu et heure, il y a soixante sous d'amende. » Ce règlement a été longtemps en vigueur dans toutes les Seigneuries de la Touraine ; le jeu se pratiquait le jour de la Pentecôte dans certaines localités, celui de la Trinité dans d'autres. Mais il faut se garder, je crois, d'y voir une survivance de joutes sur l'eau plus anciennes comme il en existait ailleurs notamment en Italie, et comme on en voit encore dans les îles de l'Océanie ; c'était une transposition narquoise par les seigneurs à leurs sujets d'un divertissement noble par excellence et qui les amusait fort, parce que, ces chevaliers improvisés tombaient le plus souvent à l'eau.

Les jeux des enfants sont quelquefois, mais pas toujours, une déformation ou une imitation des jeux d'adultes. Par exemple les jeux de balle des garçons sont le reste de jeux de paume pour jeunes gens et guerriers ; mais les billes, le saute-mouton, le jeu de l'ours (aujourd'hui presque disparu et qui m'a valu, au lycée de Nice, de fortes bosses), les barres, etc., sont bien spécifiquement des jeux, enfantins. Cependant le colin-maillard, qui sort aussi des mœurs modernes, était encore un jeu d'adultes au XVIII^e siècle, comme en témoignent maintes estampes.

Plus complexe est le problème des rondes enfantines, et surtout des scènes dialoguées et chantées comme *La Tour prends garde* ; *Pass' pass' les allumettes, la dernière y restera*. Faut-il voir dans les rondes *Qui marierons-nous* ou *Les yeux d'amour*, comme le veut Saintyves, des restes d'incantations magiques ou, comme je le crois plus volontiers, des chansons d'adultes du temps des cours d'amour et des réunions de chevalerie tombées ensuite sinon dans le ridicule, en tout cas dans le domaine enfantin, au même titre que le jeu de colin-maillard ? On ne pourra répondre que lorsque aura été publié un recueil complet de ces rondes et formulettes enfantines de France, classées par séries scientifiques et avec une comparaison aussi étendue que possible.

La recherche est plus avancée en ce qui concerne les jouets. Ainsi les crécelles que nos gamins achètent à la foire et font tourner tout le long de l'année viennent

tout droit des crécelles qu'on devait mouvoir pendant l'office de Ténèbres seulement et qui représentent les cloches primitives de nos églises ; car pendant les premiers siècles du christianisme, les églises n'avaient pas de cloches et les fidèles étaient appelés à l'office par des cliquettes et des crécelles parfois énormes, comme il en subsiste encore dans quelques églises d'Orient.

[Explication des figures](#)



7. – Santons provençaux

De même les poupées de nos filles étaient primitivement les représentations de diverses divinités ; au Maroc des poupées figurent encore la Pluie et on les promène cérémoniellement en temps de sécheresse. C'étaient donc des statuettes sacrées portatives, qui n'ont perdu cette signification que relativement tard en Europe, j'entends depuis trois ou quatre siècles à peine, pour devenir un jouet commun à toutes nos filles. Ce n'est pas à dire que les petites filles ne se soient pas fait de tout temps des « bébés » ; car jouer à la maman est biologiquement un préexercice, tout comme le cheval représenté par une canne est un préexercice des garçons dans toutes les nations du monde.

On a trouvé, dans des tombeaux néolithiques des animaux façonnés en terre glaise ; étaient-ce des jouets, ou des représentations de divinités animales, on n'en

sait trop rien en règle générale. En tout cas les animaux en poterie sont de nos jours un jouet dans maintes campagnes (Heimberg, en Suisse, s'est fait une spécialité de cette production) ; de même les bergeries de la Forêt-Noire rappellent les représentations animales et humaines que depuis le moyen âge on a faites pour les crèches de Noël et dont les santons de Marseille sont des exemples célèbres.

Parmi les animaux en poterie, il existe une série curieuse, celle, des oiseaux-sifflets ; j'en ai réuni une assez bonne collection et je crois pouvoir affirmer que ces oiseaux-sifflets étaient primitivement des objets employés au cours de certaines cérémonies agraires. Quelques-uns sont creux ; en y mettant de l'eau, on imite à volonté le chant du rossignol, dont le caractère sacré est très ancien ; il s'est conservé dans maintes chansons populaires, dont l'écho affaibli se retrouve dans *Roméo et Juliette*.

Sacrés aussi primitivement les petits drapeaux que promènent les enfants du Nord de la France et qui possèdent encore en Belgique leur signification ancienne, sous la forme de « drapelets de pèlerinage ». Bref, les jouets sont un sujet d'étude non pas seulement curieux ou amusant, mais qui évoque sous sa futilité apparente, toutes sortes de coutumes et de croyances anciennes et primitives. Les enfants ont tous d'ailleurs quelque chose de primitif ; c'est très tard seulement qu'ils se « civilisent » comme le veut la norme de leur époque.

Il ne faut pas oublier non plus les jouets qui dérivent de la littérature, par exemple les polichinelles, pierrots, arlequins et colombines datant du XVII^e siècle, auxquels correspondent de nos jours les animaux de peluche suscités par la littérature qui forme ce que je nommerais volontiers le « roman zoologique » de Kipling, Pergaud, Colette, et plus haut la fable, bien que La Fontaine, par exemple, soit trop complexe, trop adulte, pour avoir excité beaucoup l'imagination plastique des enfants. Nous touchons ainsi à l'histoire littéraire et aussi à la psychologie de l'enfant, qui a fait ces années dernières des progrès remarquables.

Des jeux de hasard, seuls quelques-uns sont tombés dans le domaine enfantin : alors que les dés et les cartes font encore le bonheur des adultes, le toton et les osselets ont perdu leur signification première d'instruments de divination, qu'ils étaient chez les Romains et sont encore chez la plupart des populations nègres. Chez les Barongas, seuls les magiciens jouent aux osselets : ils ont combiné en véritable traité de divination selon la situation des divers osselets en particulier et leurs groupements. Parfois les jeux de billes ont eu aussi un caractère divinatoire ; les billes remplacent ici des cailloux choisis, des noix, etc. ; mais chez nous cette utilisation magique est très atténuée, sinon disparue.

On ne saurait terminer ce chapitre sans rappeler que Rabelais a dressé un catalogue des jeux en usage de son temps, auquel je renvoie le lecteur qui veut comprendre l'importance des jeux dans la vie sociale au XVI^e siècle et combien Rabelais leur reconnaissait une valeur éducative. Un grand nombre des jeux énumérés par Rabelais a subsisté davantage en Alsace que dans nos autres provinces. Enfin pour l'histoire de plusieurs catégories de jouets, on consultera non

sans profit un bel ouvrage, bien illustré de Henry d'Allemagne. Les séries de nos musées régionaux sont rarement complètes.

CHAPITRE VIII

LES CÉRÉMONIES ET LES CROYANCES

[Retour à la table des matières](#)

On appelle cérémonie un ensemble d'actes exécutés suivant un ordre déterminé par une catégorie délimitée de personnes et destinés à modifier les rapports de certains individus entre eux ou vis-à-vis du monde profane. Ainsi la cérémonie de la messe, exécutée par le prêtre suivant un ordre fixé par le rituel, met le fidèle en communion avec Dieu. Il y a des cérémonies liturgiques et des cérémonies profanes. Dans le folklore, aux premières appartiennent les pèlerinages individuels ou collectifs, aux secondes les fêtes comme l'ancêtre tir du Papegai, les réjouissances du jour de foire (vogues, festins, etc.). Mais dans la majorité des cas, les deux caractères, profane et sacré, sont intimement mêlés : dans les mystères et les fêtes des fous anciens, le baptême, les relevailles, le mariage, les funérailles.

Dans chacun de ces cas, il existe une cérémonie à l'église qui est encadrée par un système de gestes traditionnels exécutés hors de l'église, et dont quelques-uns sont parfois des restes de religions antérieures au christianisme. Il subsiste par exemple dans maintes localités un véritable repas funéraire consécutif aux funérailles, repas auquel doivent assister tous les membres de la famille ; il est la survivance des repas funéraires romains et sans doute aussi pré-romains, pour ne pas dire celtiques ou druidiques. Dans toutes ces cérémonies interviennent des conceptions qui datent de plus loin encore et qui s'expriment par des rites destinés à écarter l'influence des esprits dangereux ou, dans les cérémonies du mariage, à assurer la fécondité des jeunes époux.

Un deuxième groupe important de cérémonies est celui qui se rapporte aux travaux des champs. Ici aussi subsistent de très vieilles conceptions, comme la personnification de l'Été et de l'Hiver, ou celle de chacun des douze mois, ou celle de certaines périodes comme la Canicule et la Saint-Marin ; l'une des plus connues

est la fête de la Saint-Jean. La plupart d'entre elles ont été introduites dans le rituel de l'Église chrétienne dès les premiers siècles, comme l'ont bien montré Mannhardt, Frazer, Mgr Duchesne et d'autres savants.

Cette intégration de rituels anciens dans le rituel chrétien a conservé à ces fêtes préchrétiennes leur caractère calendaire. C'est-à-dire que la succession annuelle des cérémonies a suivi les remaniements successifs du calendrier, de sorte que les cérémonies du printemps font partie maintenant des cycles de Carême, de Pâques et de Pentecôte, celles de l'été dit cycle de la Saint-Jean et de l'Assomption, celles de l'hiver des cycles de la Toussaint et des Douze Jours qui comprend, Noël, la Saint-Sylvestre, le Premier de l'An et les Rois ou Épiphanie. Ce ne sont là que les cycles principaux ; il en existe aussi de secondaires, comme celui de Mai qui comprend les rites du Premier Mai, du 3 Mai et les Rogations ou bénédictions des champs et des récoltes en voie de croissance.

[Explication des figures](#)



8. – *Photo Galerie Simon* *Le désert*

Tableau de Henri Rousseau dit, le Douanier.

Pourtant les coutumes rurales anciennes en relation directe avec les travaux des champs n'ont pas toutes été intercalées dans le calendrier chrétien, par exemple les vieilles fêtes des moissons et des vendanges. La coutume tenace de réserver dans le champ moissonné un bouquet d'épis qui personnifie la très vieille divinité de la Végétation, ou plutôt des Céréales ; celle de se déguiser avec des feuilles qui représentent le Génie de la Végétation des arbres fruitiers ; ou encore l'ornementation et parfois la conservation de la dernière gerbe, qui a pour but de conserver aux champs, d'une année à l'autre, la puissance productrice de la Terre-Mère ; d'autres encore, moins répandues ou plus atténuées : ce sont là autant de coutumes qui sont exécutées, sans participation aucune de l'Église et de ses représentants. Aussi ont-elles été interdites à maintes reprises et sont-elles plus difficiles à observer si l'on n'est pas averti théoriquement de la possibilité de leur survivance.

Toutes ces cérémonies forment ensemble un groupe spécial que j'ai proposé d'appeler *Rites de passage*, parce qu'elles comportent toujours la transition d'un stade ou d'une étape à une autre et sont constituées toutes sur un même plan, selon un schéma plus ou moins simple et rectiligne. Par exemple l'analyse des cérémonies du mariage montre que leur but est de réunir à la fois deux individus et deux familles ou collectivités restreintes qui auparavant étaient socialement séparées, mais qui, par une progression continue sont ainsi rapprochées l'une de l'autre et forment ce que l'école de Le Play appelait une nouvelle « cellule ». De même le baptême introduit dans le monde chrétien un individu nouveau qui jusque-là restait en dehors de la collectivité chrétienne. Le même système a été élaboré par toutes les populations du monde : ce qui diffère, ce sont les formes, les détails, les symboles, mais, non l'armature interne.

Malheureusement il n'existe pas pour toutes les cérémonies de ce type françaises une synthèse préliminaire comme celle de Sébillot déjà citée. Ces coutumes locales ont rarement été décrites assez en détail et les faits connus sont éparpillés de droite et de gauche dans des quantités de revues et de brochures. Ma monographie *Du Berceau à la Tombe* vaut seulement pour la Savoie ; pour la Bretagne on a un bon petit livre de Herpin, *Noces et Baptêmes* (Rennes) ; pour le Mâconnais quatre excellents fascicules de G. Jeanton (Mâcon, chez Protat) ; pour la Touraine, XI fascicules de J.-M. Rougé ; pour les autres provinces, la synthèse partielle n'est presque pas commencée.

Les cérémonies sont comme de juste l'expression de croyances déterminées ; la plupart ne sont que des adaptations chrétiennes de croyances préhistoriques. D'autres ont, par contre, été toujours poursuivies par l'Église, principalement celles qui se rattachent à ce qu'on appelle la magie, la sorcellerie, la médecine populaire. La science comparée des religions a démontré qu'il n'y a pas de différence interne, comme mécanisme psychique et comme procédés pratiques, entre la magie et la religion ; la différence ne porte que sur l'application, que l'on symbolise par les deux contraires : le Bien et le Mal, Dieu et le Diable, le Prêtre et le Sorcier. La sorcellerie n'est d'ailleurs pas uniquement faite de survivances ; c'est un domaine où au contraire on constate un grand degré d'invention technique pendant le moyen

âge et une forte tendance à la constitution d'une véritable science opposée à la science orthodoxe chrétienne. Le magistral ouvrage récent de Thorndike sur l'évolution de *La Science et de la Magie au moyen âge* (Londres, Macmillan), a montré combien complexes et diverses ont été les relations entre ces diverses tendances intellectuelles. On croyait à l'existence réelle des esprits, au pouvoir réel des sorciers, et tout ce qui était encore inintelligible et n'est expliqué que par la physique et la chimie modernes, était attribué à des puissances différentes de celles du christianisme. Cette conception a subsisté jusque vers le milieu du XVII^e siècle ; et l'on a vu un saint aussi instruit et intelligent que François de Sales, exorciser avec conviction des lutins, des diables et des maladies.

Ces croyances, qui ont joué un rôle considérable autrefois et auxquelles a été consacrée une littérature formidable, devenue presque illisible de nos jours, comme la *Démonologie* de Bodin, ont disparu de nos campagnes beaucoup plus vite qu'on ne l'aurait cru. Au milieu du siècle dernier, plusieurs enquêtes ont révélé dans toutes les provinces la survivance de nombreux sorciers, rebouteurs, « méchantes femmes », etc. De nos jours il en reste peu, bien que davantage peut-être qu'il ne semble au premier abord, parce que les paysans sont naturellement très réticents sur ce sujet.

Du moins, il n'y a plus de système de sorcellerie cohérent comme au moyen âge, il n'y a plus de doctrine magique comme celle du maître Albert, ni de recrutement régulier de sorciers et de sorcières. Il reste seulement une poussière de faits, dont la plupart, heureusement pour nous, ont été groupés par Paul Sébillot dans son *Folklore de France*, qu'il faut compléter avec les publications postérieures à 1906.

Pour des idées générales, on fera bien de consulter d'abord l'*Essai d'une théorie de la Magie*, de Hubert et Mauss, (*Mélanges d'Histoire des religions*, Alcan) et d'éviter les publications des spiritistes et des occultistes, qui n'ont rien à faire avec la recherche scientifique du folklore ; de noter aussi tout ce qu'on observe sans essayer aussitôt de systématiser. Les principes fondamentaux de la magie et de la religion sont d'ailleurs connus et assez simples : la vertu du contact, l'identification par absorption, le pouvoir direct de la parole (charmes, incantations), la croyance à l'action du semblable sur le semblable, du contraire sur le contraire, le symbolisme simple ou complexe, etc., et surtout le raisonnement par analogie. Les faits folkloriques français sont ici tellement fragmentaires qu'on n'a pas besoin de se mettre martel en tête pour leur classement théorique.

Proche de la sorcellerie, au moins dans un grand nombre de cas, est la médecine populaire, qui elle non plus ne possède pas chez nous de monographie synthétique, bien que pour l'Allemagne, plusieurs pays slaves, etc., il en existe d'excellentes. Ce serait un travail intéressant à entreprendre pour un groupe de médecins de campagne que de publier le *Corpus* de notre médecine populaire. On trouve des faits fragmentaires dans les monographies et dans les revues, mais rarement systématisés. La médecine populaire touche d'autre part aux pèlerinages et au culte des saints guérisseurs, section de l'hagiologie qui a été relativement bien

étudiée. Tout n'est d'ailleurs pas contraire à la science dans la médecine populaire : l'emploi des simples et des herbes, par exemple, s'explique fort bien de nos jours par la connaissance de plus en plus précise que nous acquérons des propriétés des alcaloïdes ; la superstition intervient quand au bouillon d'herbes soigneusement choisies, parmi lesquelles les armoises jouent un rôle important, la « bonne femme » ajoute une peau de serpent séchée ou une langue de vipère, une peau de crapaud ou certains organes d'un lièvre.

Il faut donc, pour étudier la médecine populaire, posséder un ensemble assez considérable de connaissances préalables, qui ont trop manqué à nos premiers folkloristes, peu versés en botanique, en chimie organique et en médecine proprement dite. Comme modèle, je citerai la brochure d'Émile van Heurck, *l'Onguent arnaire et la Poudre de Sympathie dans la Science et le Folklore* (Anvers, Buschmann) ; sur la médecine des pèlerinages, du même auteur, un beau volume, *Les Drapelets de Pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins* (même éditeur) ; et pour des idées générales la monographie de P. Saintyves sur la *Guérison des verrues* (E. Nourry).

De toutes les sections du folklore, celle qui traite des croyances est aussi celle qui a le plus pénétré dans la littérature. Je ne fais pas allusion seulement aux « romans champêtres » de George Sand ni aux nombreux romans ou nouvelles régionalistes, comme *Luroué le Braco*, de Pierre Lelong, ou *Jacquou le Croquant*, d'Eugène Le Roy, dont Beaurepaire-Froment a jadis dressé une bibliographie (Paris, 1913), mais aussi à l'emploi par les poètes de conceptions primitives encore normales dans les milieux ruraux. L'une des plus importantes est l'animisme, selon lequel toutes les forces de la nature sont pourvues d'une âme de même type que l'âme humaine. Cette conception remonte, comme celle du *mana* (pouvoir magico-religieux non personnifié, transmissible par contact ou à distance, *poder* en langue d'oc, *baraka* chez les Sémites) aux origines mêmes de l'humanité. C'est le mérite de D. Seurat que d'avoir attiré l'attention sur *Les éléments religieux non-chrétiens dans la poésie moderne*, (*Rev. de Litt. comparée*, 1923), et d'avoir fondé ainsi une orientation critique nouvelle en combinant les résultats de l'ethnographie et du folklore à ceux de l'histoire littéraire.

CHAPITRE IX

LES MAISONS LES USTENSILES ET LES COSTUMES

[Retour à la table des matières](#)

Autant les sections jusqu'ici passées en revue sont représentées par une littérature considérable, autant celle qui traite du type des maisons, des objets usuels (ustensiles de ménage, outils de toute sorte) a été délaissée. On n'est même pas, en France, au courant de la méthode à suivre, alors qu'elle a été élaborée avec le plus grand soin par les savants suisses (Hunziker), allemands (Meitzen, Rhamm), autrichiens (Bancalari, Meringer), slaves, etc. Le fait est d'autant plus remarquable que l'impulsion première est venue, comme je l'ai dit, de France, où fut entreprise dès 1880 une Enquête sur les conditions de l'habitation rurale en France, dont les résultats ont été publiés en deux volumes (Leroux), sous la direction de A. de Fonvielle et de J. Flach. Certes, les réponses furent pour la plupart incomplètes ; et les collaborateurs de l'*Enquête* se sont montrés souvent inférieurs à leur tâche. Mais enfin, il y avait là un effort méritoire, qui n'aurait pas dû tomber dans l'oubli.

Ce n'est pas à dire qu'on ne se soit pas occupé par ailleurs de nos maisons de paysans : les artistes, les architectes et depuis la Guerre, des littérateurs comme E. Vaillat et bien d'autres, ont publié des albums : mais le pittoresque y domine. Ces auteurs ont surtout étudié (les maisons relativement complexes, habitables de nos jours, et regardé comme adventices et récentes des parties de la maison que le folklore démontre au contraire comme essentielles dès le début.

Il faut donc recourir à des monographies régionales, comme *La Picardie*, *Le Morvan*, etc. (Colin), et au tome I de *l'Histoire de la Nation française* dû à Jean Brunhes, pour se faire une idée des types généraux et des variations locales de nos

maisons de paysans. Encore dans ce dernier volume y a-t-il des erreurs d'appréciation. Son auteur, géographe mais non folkloriste ni ethnographe, a regardé comme élément typique des maisons le *toit* ; il a donné une carte intéressante de la répartition en France des diverses sortes de toits et de couvertures ; il attribue aussi beaucoup d'importance aux matériaux employés. En fait, les recherches poursuivies avec soin, dans d'autres pays de l'Europe ont démontré que les matériaux peuvent changer sans que le *plan*, change, et que c'est le plan qui est l'élément constant.

On sait que la France a été peuplée successivement par de nombreuses populations d'origines diverses ; chacune d'elles possédait son type propre de maison et a persisté à construire jusque de nos jours selon la norme traditionnelle. Ainsi s'explique cette extraordinaire variation de types entre Brest-Clermont-Nice par exemple. Le type de la maison romaine à cour centrale, porche d'entrée, maison d'habitation au fond et communs sur les côtés se rencontre disséminé un peu partout ; la *villa rustica* a été le point de départ des grandes fermes de l'Île-de-France, de la Picardie, etc. Mais à côté se rencontrent encore toutes sortes de types, notamment celui de la *chambre au poêle*, où l'on pénètre directement dans la principale chambre de la maison, sans antichambre ni corridor. Bref, il y a là un sujet très intéressant d'étude et qui l'est surtout si on a soin de reporter sur une carte à grande échelle les types observés.

Je parlais des matériaux : en règle générale, les envahisseurs ont continué à construire avec ceux qu'utilisaient leurs ancêtres. Ainsi les Burgondes et les Allobroges sont venus dans nos Alpes de pays plats couverts de forêts ; ils ont continué à construire leurs maisons en bois, ancêtres de nos chalets modernes, dans un pays où pourtant la pierre abondait. Et quand, au cours des siècles, leurs descendants Savoyards se sont mis à construire en pierre, ils ont conservé certains assemblages et certains éléments primitifs, comme les escaliers extérieurs et les balcons, qui n'avaient plus de raison d'être puisque la matière employée n'était pas autant susceptible d'incendie. De même des habitants des régions pierreuses poussés dans les plaines par de nouveaux arrivants, ont remplacé la pierre par le bois ou par la brique, en conservant à leurs maisons des caractères explicables par le matériel lithique primitif.

Un autre élément caractéristique est la place du foyer. La maison néolithique est ronde, creusée en contrebas dans le sol, à foyer central et à trou dans le sommet du toit en guise de cheminée. Ce type se rencontre encore çà et là en France comme hutte de berger, cellier de vigne, etc. Lorsqu'il existe de vraies cheminées, le plan de la maison est différent selon que le foyer est placé au fond de la chambre face à la porte d'entrée, ou sur le côté, ou si elle est située dans une autre chambre, qui a été le point de départ de la cuisine moderne. Il semblerait même que le plan général est en état de dépendance vis-à-vis de la situation du foyer. C'est en tout cas un élément essentiel du folklore des maisons, et que trop de chercheurs ont dédaigné dans leurs descriptions.

Autre fait encore : la disposition des communs. Dans certains cas, la maison d'habitation, la grange, le fenil, le bûcher, le parc à moutons, le têt à porcs, etc., sont construits ensemble et se tiennent, formant une sorte de bloc. Dans d'autres, ces diverses parties constitutives sont construites séparément, à quelque distance les unes des autres. Par exemple dans la vallée des Arves, les vêtements ne sont pas conservés dans la maison d'habitation, mais disposés sur des planches dans un petit bâtiment à part, carré, surélevé sur de petits piliers (à cause des rats) ; on l'appelle le *greni*, ou autrement ; en tout cas, c'est un spectacle curieux que ces maisonnettes situées à cinquante mètres ou davantage de la maison et où le samedi les gens vont chercher leurs habits du dimanche. La coutume est expliquée par la crainte des incendies ; elle est certainement très ancienne.

Il convient aussi d'étudier l'orientation du plan. Dans l'Île-de-France, nous sommes habitués à voir la porte d'entrée donnant sur la rue. Mais en beaucoup de régions, c'est un mur plein ou muni de rares fenêtres qui donne sur la rue, et l'entrée est située dans une allée secondaire, perpendiculaire à la rue, allée sur laquelle donnent les portes de la grange et des autres « maisons secondaires ». Certains villages sont formés par des maisons placées à la queue-leu-leu, le long de la rue principale ou de la route, sur laquelle donnent des rues perpendiculaires ; d'autres villages au contraire sont formés de maisons situées isolément, de manière que les rues forment un dédale ; d'autres encore, surtout dans le Midi, ont leurs maisons disposées circulairement autour d'une place centrale. Enfin le système germanique primitif subsiste dans maintes régions de France : il n'y a pas de villages proprement dit, mais des habitations isolées, ou bien de petits hameaux de trois ou quatre maisons, placées à grande distance les uns des autres, de sorte que le « village » est disséminé sur la surface toute entière de la commune. Tels sont quelques-uns des types principaux ; mais il y en a d'autres ; et chaque type principal présente beaucoup de variations secondaires. Un voyage en chemin de fer, ou mieux encore en auto, sur quatre ou cinq cents kilomètres, fait assez voir combien différents sont, selon les provinces ou plutôt les « pays », les types de nos maisons de France. Il vaudrait pourtant la peine qu'une grande enquête soit entreprise sur un sujet aussi complexe !

Moindre, relativement, est la variété régionale des meubles, des ustensiles de ménage et des outils. L'étude la plus intéressante serait peut-être celle des lits, qui primitivement tenaient au mur et dont les variétés bretonnes sont assez connues. Les meubles courants, bancs, tables, chaises, panetières, huches, armoires, n'apportent au folklore que des documents peu importants ; leurs formes fondamentales ne présentent pas beaucoup de variations ; ce qui varie, c'est leur ornementation, et, l'on verra plus loin qu'elle a subi fortement l'influence des villes et des centres d'art.

Plus curieux seraient les outils ; quelques-uns présentent encore des formes de l'Âge du Bronze et du premier Âge de Fer ; d'autres, notamment en Provence, sont des survivances romaines connues. Les recherches d'Edmond et Gilliéron (*Atlas linguistique de la France*, Champion), et d'A. Dauzat, *La Géographie linguistique* (Flammarion), ont permis de discerner plusieurs variations de types d'outils, par

exemple de la faux, de la faucille, de la serpe, de la hache, de l'herminette, etc. La récolte de ces outils intéresse surtout les musées régionaux ; celui de Champagne, qu'avait organisé le D^r Guelliot et qui a été détruit pendant la Guerre, était un modèle du genre. Peu de musées pourtant ont eu l'idée de faire une collection systématique et complète des outils fabriqués dans les villages par les menuisiers et les forgerons. Actuellement, sauf dans des coins reculés, la production industrielle des Peugeot et d'autres grands fabricants a uniformisé les types, bien que, si on étudie le catalogue de ces maisons, on constate que les habitudes locales les ont obligées de fabriquer en série même des types très archaïques.

[Explication des figures](#)



9. – Carreaux et épi de faitage de toit normands

Considérable au contraire est la variété des costumes régionaux et leur étude est l'une des plus intéressantes qui soit. C'est cette variété qui a donné de tout temps à nos campagnes et à nos villages, surtout les dimanches et jours de fête, cet aspect pittoresque qui a séduit tant de dessinateurs et de peintres. Dès le XVII^e siècle, les costumes populaires ont été un sujet à la mode ; au XVIII^e ont été publiées des séries de gravures en noir, des albums en couleur ; au XX^e les costumes locaux sont un élément normal des tableaux romantiques et

impressionnistes, surtout, les costumes bretons. On en trouve dans tous les musées, et leur reproduction est devenue très tôt un sujet de carte postale.

Est-ce à dire que cette vogue ait contribué à déterminer une étude scientifique de nos costumes populaires :) Loin de là. On n'a guère vu que leur pittoresque, on en a rarement cherché les origines, et encore leur mode de fabrication. Certes, les documents historiques manquent dans beaucoup de cas ; ce que nous savons des costumes du moyen âge nous vient des sceaux, des miniatures et des sculptures d'églises, par suite de sources plus esthétiques que réalistes et scientifiques ; je veux dire : d'un arrangement des costumes en vu d'un effet artistique plutôt qu'avec un souci d'exactitude.

On est mieux renseigné sur les costumes portés à la cour, c'est-à-dire sur la mode des milieux riches ; mais ce ne sont pas là des costumes populaires, bien que dans certains cas ces modes de cour aient réagi à la longue sur les costumes des paysans.

Le mécanisme général serait que les modes de cour ont été imitées par les familles nobles de province ; que les châteaux ont donné le ton aux paysans voisins ; et qu'ainsi aurait existé un mouvement constant du centre (Versailles et Paris) à la périphérie. On a des preuves que dans plusieurs cas, ce mouvement, s'est fait ainsi, et selon un rythme assez lent, une mode versaillaise mettant au XVIII^e siècle une cinquantaine d'années pour arriver dans quelque région provinciale, non sans avoir subi en route des modifications, et surtout des simplifications.

À l'adoption rapide de la mode riche et « chic » s'opposaient, non seulement les distances, la lenteur des communications, la différence des étoffes, etc.... mais aussi la conception paysanne que le costume est un symbole distinctif de la région et de la classe sociale, conception régularisée au moyen âge par une législation somptuaire dont les effets sur la psychologie populaire sont encore visibles même maintenant. La Guerre a d'ailleurs grandement réagi dans ce domaine : les modes de Paris sont adoptées maintenant aussitôt dans les campagnes par les jeunes générations, parce que les distinctions sociales de classe se sont fortement effacées et que l'après-guerre a enrichi les cultivateurs ; les journaux de modes parisiens pénètrent de nos jours dans les chaumières.

Il n'existe pas de traité scientifique de nos costumes populaires modernes, seulement des albums et des documents épars. Cette étude doit être faite tout autrement que celle de documents archéologiques, qui sont nécessairement incomplets. Un élément important de cette étude est le *patron*, l'arrangement des coutures, et dans les bonnets, la disposition de l'armature. En ce qui concerne les bonnets, il existe, quelques bonnes collections, notamment celle M^{lle} Kœnig, au Trocadéro ; pour les costumes anciens, il faut aller dans les musées régionaux, qui d'ailleurs ont été constitués le plus souvent par des amateurs dénués de toute connaissance générale et comparative du sujet et ont groupé des bonshommes horribles sous prétexte de pittoresque. Voilà donc encore un domaine qu'il est

urgent d'explorer, avant que l'uniformité parisienne ait supprimé toutes les différenciations locales.

CHAPITRE X

LES ARTS POPULAIRES

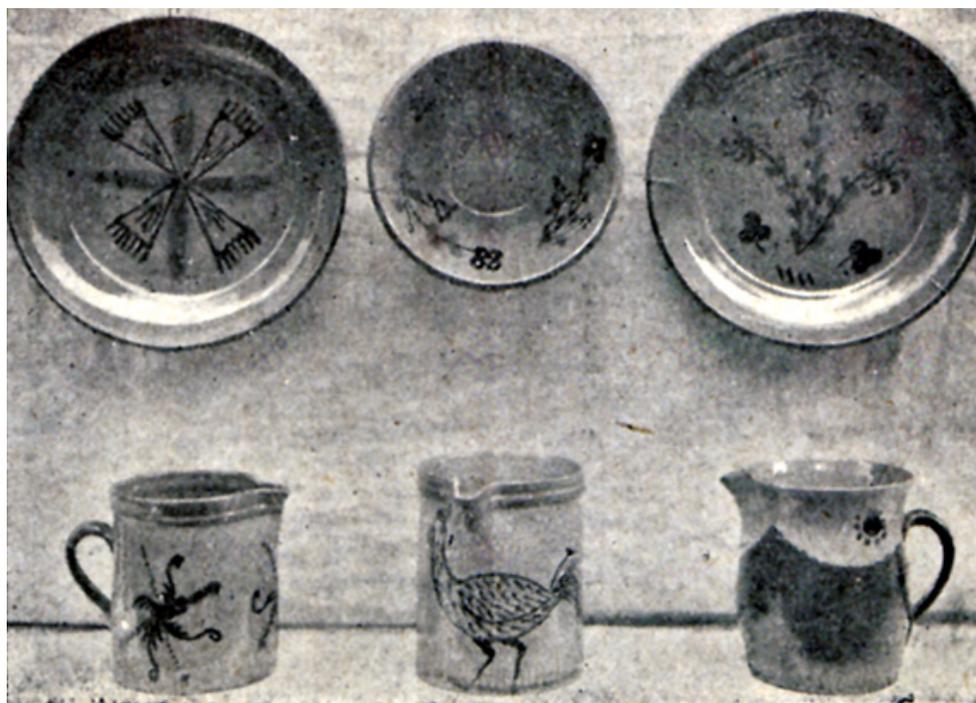
[Retour à la table des matières](#)

Les costumes sont à quelque degré une manifestation artistique collective. Est-elle voulue ou inconsciente ? C'est là un problème de folklore psychologique qu'il n'est pas facile de résoudre. Si maintes coiffes encadrent bien le visage et adoucissent les traits, si certains costumes mettent en valeur les lignes du corps féminin, la plupart des coiffes cependant sont des échafaudages ridicules et la plupart des costumes engoncent et alourdissent. Qu'une jeune fille jolie et bien faite puisse porter des robes en étoffes épaisses, un corset à baleines en lamelles de bois, une galette surmontée d'un champignon ou un bonnet rond tuyauté sur des cheveux bien tirés sans paraître un monstre, cela arrive ; mais il faut éviter de juger d'après l'exception ; et la vue d'une sortie de messe, d'un pèlerinage ou d'un pardon donne plutôt l'impression que nos femmes des campagnes sont mal faites. Les costumes d'hommes sont d'ordinaire plus flatteurs. Du seul point de vue esthétique, les modes actuelles sont mieux conçues ; et du point de vue économique, elles sont à la fois moins chères et plus commodes. Un beau costume breton, une belle coiffe normande ou tourangelle, un fichu arlésien en vraie dentelle (sinon cela fait chiffon), un costume de la Maurienne coûtent des sommes énormes. L'impression que nous éprouvons à la vue des costumes populaires tient plus à leur étrangeté qu'à l'harmonie des coupes et des couleurs.

Le vêtement est rehaussé par les bijoux. On doit reconnaître que nos paysans ont peu excellé dans l'orfèvrerie. Autant une bijouterie populaire de la fin du Bronze et des débuts de l'Âge du Fer (dite chez nous art mérovingien, burgonde, etc.), était originale et somptueuse, autant plus tard nos orfèvres provinciaux ont simplement adopté les goûts de la noblesse, où se sont marquées toutes sortes d'influences, surtout italiennes. En Italie a existé un art vraiment populaire du travail des métaux rares, mais peu en France. On ne saurait non plus regarder comme art populaire certaines productions locales comme les émaux de Limoges ou les porcelaines et faïences des centres d'art spécialisé, comme Moustiers,

Marseille, Nevers, Strasbourg, etc. Il se peut que dans certains cas le point de départ, de certaines écoles d'art décoratif sur faïences et porcelaines ait été strictement local ; mais le plus souvent celle fabrication a eu une origine individuelle, tant pour le choix des dessinateurs que pour celui des formes et des décors.

[Explication des figures](#)



10. – Poteries populaires de la Haute-Savoie

À côté de cette production supérieure, il a existé de tout temps des ateliers de village, travaillant non pour les nobles ou les cours, mais pour les paysans eux-mêmes. On commence à connaître quelque chose de la poterie du moyen âge ; et il semble bien que dans beaucoup de localités, la fabrication des poteries communes a persisté à travers les siècles depuis l'époque, gallo-romaine. Ainsi s'explique le maintien de certaines formes de cruches, de pichets, de gobelets, d'écuelles, dont le galbe est exactement celui des poteries classiques. On peut voir cette persistance en Normandie, dans le Languedoc, en Provence, en Dauphiné, etc.

La décoration remonte également parfois très haut. Ainsi les incisions, les cordelettes en relief, les découpures en pleine masse datant de l'époque néolithique. Quant aux décors peints, ils obéissent plutôt à la règle générale des débuts de l'art qu'au principe de la survivance, surtout les décors floraux et végétaux (feuilles, nervures, etc.) que les artistes locaux ont simplement empruntés à la nature environnante.

On a publié de, belles monographies sur nos faïences de luxe (Nevers, Rouen, Moustiers, etc.) mais pas encore de monographies bien faites ni moins encore

d'ouvrage général sur les poteries vraiment populaires. Comme exemple de méthode, je me permets de citer mes *Notes sur le décor de la poterie populaire savoyarde* (*Revue de Savoie*, 1912) où sont analysés les facteurs historiques, esthétiques et économiques de cette production locale.

Dans ce cas particulier, on discernerait sans doute une influence suisse, de même que dans le travail du bois et du fer de nos provinces on peut souvent constater des influences urbaines. Si l'on examine dans nos musées ou dans les albums et monographies consacrés aux arts du mobilier rural les types et les décors des armoires, des tables, des chaises, des panetières, des horloges, etc., on voit mises en jeu les mêmes combinaisons d'éléments typiques que dans nos arts supérieurs nous dénommons gothique, renaissance, Louis XIII, Louis XIV, etc. Mais ces éléments sont dans la fabrication rurale à la fois moins nombreux et moins bien combinés, moins réussis et plus grossiers. Le musée de Strasbourg et le Muscon Arlaten, maintes collections particulières aussi, et les expositions temporaires organisées depuis quelques années pour faire connaître ce qu'on appelle maintenant « l'art rustique », ont permis de constater que le meuble obéit à la même loi que le costume. La mode a pénétré lentement jusque dans le fond des provinces à partir de Paris pendant les trois siècles antérieurs à la Révolution.

Celle-ci, par le pillage des couvents et des châteaux et par la vente des biens nationaux, a transporté dans des fermes et des maisons de petits bourgeois villageois des spécimens nombreux des styles des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, qui ont servi de modèles aux menuisiers et aux ébénistes ruraux. L'influence des centres artistiques secondaires et des capitales déchues comme Aix, Nevers, Nancy, etc., doit être aussi considérée comme très importante ; car très souvent ces cités, bien qu'elles eussent perdu leur ancienne importance politique, sont restées des centres littéraires et artistiques que certains gouverneurs du roi ont tenu à honneur de maintenir vivants. Il ne faut donc pas penser toujours à une action parisienne ou versaillaise directe, mais davantage à une influence du deuxième degré et dans le cas de grandes familles aristocratiques vivant dans leurs châteaux, à une influence du troisième degré.

Un autre facteur encore, dont on ne saurait sous-estimer l'importance, est celle du tour de France et des corporations de métier. On sait assez de quoi il s'agit : les compagnons allaient s'instruire auprès des maîtres en renom et rapportaient par la suite, en s'établissant en province, des dessins et des tours de main, des modèles et des tendances plus ou moins conscientes qui répandirent aux quatre coins du territoire le « style » de leur époque.

Si quelque riche fermier mariait sa fille, il commandait une armoire ou un bahut à l'ébéniste voisin, qui travaillait à « l'instar de Paris », mais avec un retard de plusieurs années par rapport au style alors à la mode dans les ateliers des grands centres. Quiconque vit en province a pu voir de près le mécanisme de ce retard, bien qu'il soit atténué de nos jours, ou même aboli, par les chemins de fer et les catalogues des grands fabricants.

Autrement dit, on abuse dans le public et dans les revues d'art de ces termes « d'art populaire » et « d'art rustique ». On empile pêle-mêle dans cette rubrique toutes sortes de productions qui n'ont en somme de populaire que leur place de fabrication, ce qui est un élément insuffisant pour apprécier le don esthétique proprement populaire. Le folklore exige en ce domaine aussi une méthode plus rigoureuse.

[Explication des figures](#)



11. – Dossiers de chaises alsaciens

Ce don populaire, on le voit mieux à l'œuvre dans les productions d'utilité directe et uniquement rurale, par exemple dans les coffres à vêtements ou à bois, dans les salières, les plaques de cheminée, les enseignes d'auberges et de commerçants, les chandeliers de ménage et d'église, les statues de saints, les jouets. Les illustrations du présent volume montrent bien dans quelles directions les artistes populaires travaillent sous l'influence de l'inspiration et des nécessités locales.

Habiller en Mâconnaises Marthe et Marie sortant Lazare du tombeau et en Bretons des saints protecteurs ; copier un diable sur une fresque et en faire un jouet ; créer toute une série de bonshommes bien campés, symboliques des gestes et mœurs du pays, pour peupler une crèche de Noël ; emprunter le type de l'aigle

bicéphale au blason et des tortillons à la pâtisserie pour en faire des dossiers de chaises ; cacher dans la cave des barres de tonneau sculptées avec soin en forme de poissons fantastiques pour égayer les dégustateurs ou terrifier les ivrognes ; placer un masque effroyable ou sentimental à la sortie des conduites pour le son dans les moulins ; sommer le toit d'un pigeon simplifié, traité par grandes masses et pourtant souple comme prêt à s'envoler ; décorer les pots à lait et les écuelles de fleurettes et d'animaux domestiques : autant d'exemples d'un art vraiment populaire, c'est-à-dire direct, et qui n'admet que peu les influences artistiques étrangères, tout en acceptant du dehors certains symboles ou certaines techniques.

Et cette origine a si bien influencé la psychologie moyenne des Français qu'un douanier, Rousseau, hors cadres d'écoles, a créé de la peinture « populaire » sans le vouloir, et peut-être sans le savoir.

Le domaine des arts ruraux est immense et n'a presque pas été exploré comme il le mérite. Ce que Stephen Chauvet dit de son pays dans *La Normandie ancestrale* (Boivin), vaut plus ou moins pour toutes les autres provinces françaises, sauf peut-être pour l'Alsace, qui a été mieux étudiée : « il n'existe actuellement aucun travail, de quelque ordre que ce soit, sur le mobilier normand. Il est impossible de connaître avec quelque précision quand on a commencé de fabriquer des bahuts et des coffres normands et quand on a cessé d'en construire ; il est impossible de trouver un document permettant de savoir de quelle époque à quelle époque on a employé certains styles de coffres ou certains motifs décoratifs. Les mêmes difficultés surgissent pour les armoires, pour les horloges et pour les fontaines... Un très grand nombre d'horlogers ne connaissent même pas les différents types de cadrans ; ils savent encore moins l'ordre chronologique dans lequel ils se sont succédé, car cet ordre n'a été noté nulle part, et le présent travail est le premier dans lequel il soit approximativement indiqué. Et pour se renseigner, le musée de Coutances ne possède ni coffre, ni bahut ni vaissellier, ni horloge anciens, non plus qu'aucun des ustensiles traditionnels d'une vieille ferme normande. »

On admettra que le présent appel au grand public arrive juste à son heure : car la grande industrie et la Guerre ont contribué également à supprimer la production rurale et à empêcher le recrutement d'apprentis dans les arts mineurs et ateliers d'artisans. Si seulement quelques personnes instruites de nos méthodes s'étaient trouvées il y a cinquante ans pour comprendre quelles sont les exigences du folklore comme science, nous posséderions maintenant tout un ensemble de documents sur le travail populaire de cette époque au moins, travail à son tour devenu historique et archéologique, et dont il nous est devenu impossible d'analyser les facteurs psychologiques et sociaux.

Ce qui manque aussi aux folkloristes, ce sont des connaissances pratiques dans la technique du travail du bois, des métaux, etc. Si le système de *l'Émile* avait prévalu, si tous les enfants de bourgeois avaient en même temps que la technique intellectuelle appris un métier manuel, l'étude des arts populaires, je puis même dire de l'art en général, aurait été mieux conduite, plus réaliste, moins théorique.

Les peintres et les sculpteurs comprennent bien ce que je veux dire ; mais les littérateurs et les historiens sont à l'opposé, et ce sont eux pourtant qui pour la plupart règlent la destinée des sciences anthropologiques et s'opposent à leur essor. Pour quelques exceptions en France, comme Camille Jullian, Salomon Reinach, Edmond Pottier, Émile Mâle, Joseph Bédier, combien d'opposants dans le milieu des historiens, des archéologues et des chartistes !

Pourtant, quoi de plus « français » que l'interaction continue de l'intellectuel et du rural ; quoi de plus vrai, de plus franc, que le tempérament d'un Michelet ; quoi de plus « peuple » que l'attitude prudente et enthousiaste à la fois d'un Renan ; quoi de plus paysan même que la ténacité, d'un Pasteur ? Peu de nations ont donné à l'humanité autant d'esprits universels ; mais peu d'esprits universels sont autant que les nôtres l'expression du petit peuple des campagnes où ont vécu leurs ancêtres, ont autant conservé de leur village un rythme mental et un timbre intellectuel qui fait que dans leurs écrits se sent toujours le terroir.

Le folklore est la science qui fait comprendre le lien qui unit aux collectivités de nos campagnes les individus supérieurs qui en sont issus. C'est plus qu'un assemblage d'analyses partielles ; c'est une science de vaste synthèse.

Récemment, Camille Jullian, l'historien de la Gaule, a dit en glorifiant l'œuvre historique de Michelet : « Je ne crois pas qu'il y ait eu avant lui un historien à propos duquel on puisse prononcer le mot de folklore... Nos érudits commencent à peine à soupçonner le rôle qu'ont joué dans la vie des peuples les superstitions, ou les propos de la foule. Il y a là toute une science qui ne fait que commencer. Le jour où elle aura course gagnée... »

Beaucoup de savants, cités ci-dessus, et d'autres plus nombreux encore, ont préparé la piste : puisse ce petit livre faire gagner en effet au folklore cette course à la « reconnaissance d'utilité publique ».
